



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Entre art et vigne, la Cave des Lauriers ouvre ses portes aux sens



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Grand Prix du Vin Suisse 2023

17. Edition | 6. Oktober 2023 | www.grandprixduvinsuisse.ch

WISSWINE COOP FORS SWISSWINE COOP



La Cave des Lauriers, dirigée par les cousins Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann, incarne une tradition viticole familiale de plus de 145 ans à Cressier, mêlant respect du terroir et innovation durable. Ils favorisent une culture raisonnée, limitant les intrants chimiques, et privilégient les circuits courts. Leur engagement dans l'œnotourisme se reflète avec l'événement annuel Arte & Vini, qui allie art et vin. Bien que non certifiés bio, ils misent sur l'authenticité et la qualité, renforçant ainsi l'attrait de la région neuchâteloise et la relation avec leurs visiteurs. A lire en page 13



Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

LA CHASSE
(jusqu'à fin novembre)

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER - SAINT-BLAISE - HAUTERIVE - LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 30 novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.11.24 au 09.12.24

Publication FAO n° 45

Dossier SATAC n° 119454

Parcelle(s) et coordonnées: 3540 - Cressier; 3541 - Cressier; 1211031/2569389

Situation: Les Gouilles

Description de l'ouvrage: Démolition de deux remises existantes, construction de 4 unités d'habitations et d'un couvert à voitures

Requérant(s): DPH Immobilier SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Pedro Raposo - Amara Architecture Sàrl, Rue Adolphe-Ribaux 7, 2022 Bevaix

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



CONVOCATION « ORDINAIRE » AU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le:

Judi 21 novembre 2024 à 18h00

au Bâtiment des Services Publics (BSP), Hauterive

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et appel
2. Adoption du procès-verbal du 27 mai 2024
3. Présentation du PAL par Urbaplan
4. Fusion – point de situation
5. Communications du Conseil communal
6. Questions et divers

Hauterive, le 7 novembre 2024

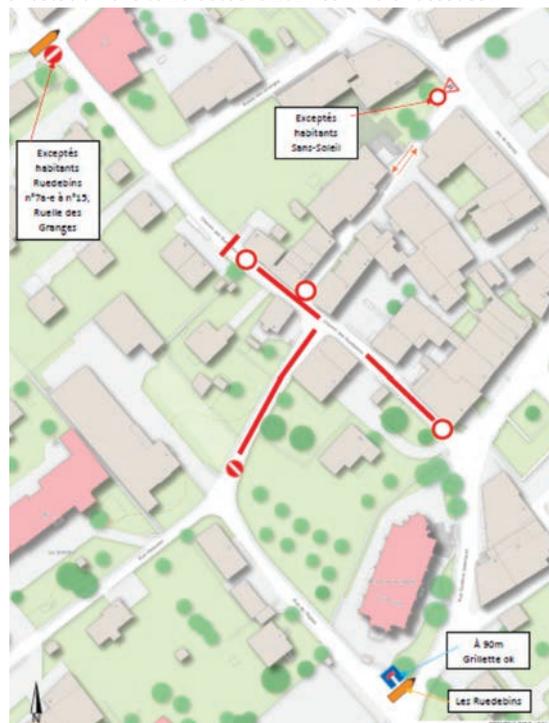
Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX CHEMIN DES RUEDEBINS

Le Chemin des Ruedebins et le carrefour Rue Sans-Soleil & Rue de l'Eglise seront fermés à la circulation dès le 28 octobre 2024 comme ci-dessous:



Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur la place de jeux de l'école, merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur le Chemin des Ruedebins, Rue de l'Eglise et Rue Sans-Soleil.

Le bureau Dctec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch



Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62

w www.home-montagu.ch

**Nous sommes
de retour !**



AMAVITA+
PHARMACIE

Pharmacie Amavita Le Landeron
Rue de Soleure 33C, 2525 Le Landeron
Tel. 058 878 26 80
pharmacie.lelanderon@amavita.ch

Après une année de pause due à des travaux de transformation, **nous avons réouvert les portes de la pharmacie Amavita du Landeron**, le 28 octobre dernier. Nous sommes maintenant installés dans un bâtiment flambant neuf et vous proposons de nombreuses nouveautés attrayantes !

Nos points forts :

- Nouveaux produits : Découvrez un assortiment enrichi, un choix plus vaste et une qualité irréprochable pour répondre à tous vos besoins.
- Nouvelles prestations : Bénéficiez de nos offres de services complémentaires et recevez des conseils personnalisés pour un accompagnement optimal.
- Intérieur moderne : Savourez votre prochaine visite dans ce cadre fraîchement aménagé.

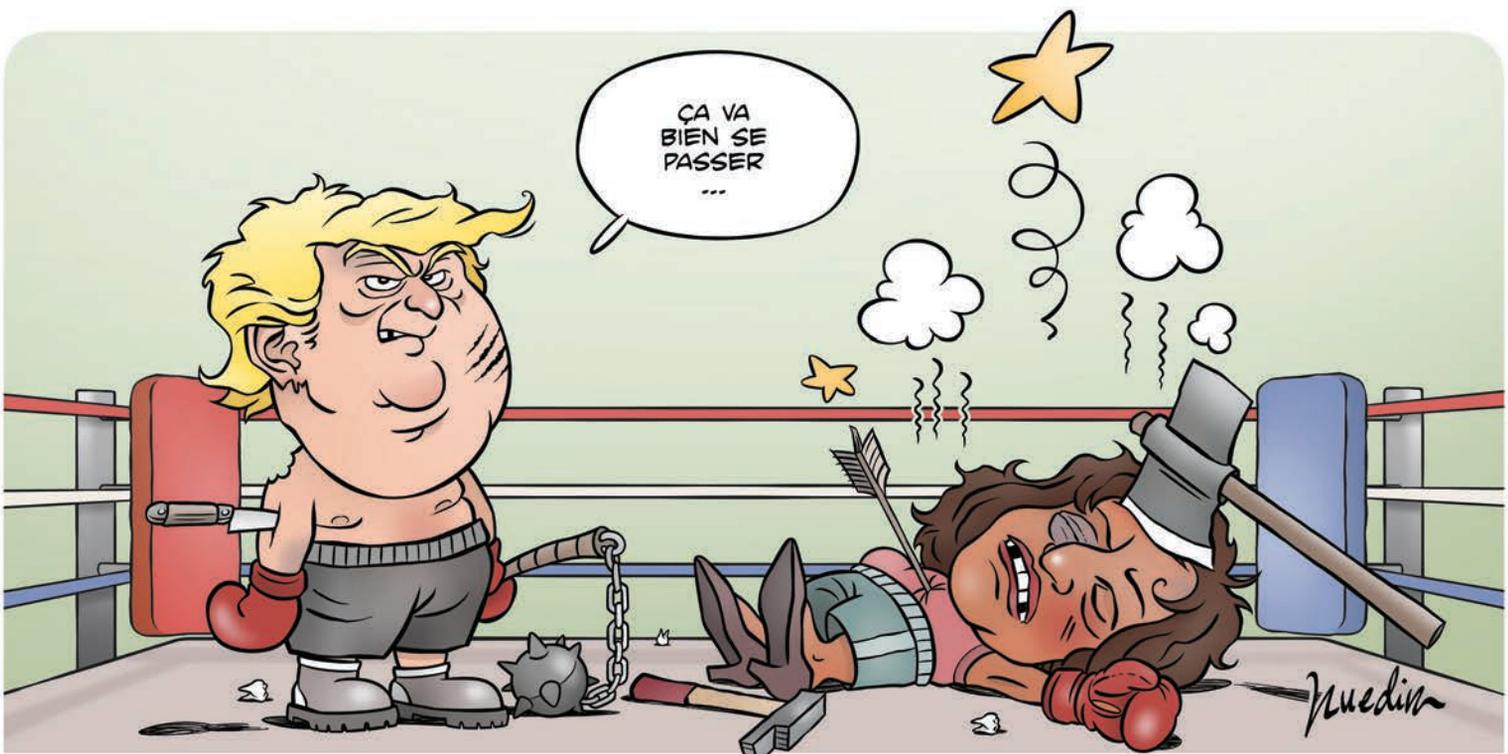
La pharmacie Amavita des 2 Thiellles reste aussi toujours à votre disposition.

Au plaisir de vous revoir !

Votre équipe de la pharmacie Amavita Le Landeron

AMAVITA+

**USA: Triomphe de Trump après une campagne revancharde et d'une rare violence
L'Amérique et le monde dans l'expectative**





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.11.24 au 16.12.24

Publication FAO n° 46

Dossier SATAC n° 119757

Parcelle(s) et coordonnées: 3308 - Marin - Epagnier; 1206523/2566765

Situation: Sous les Ouches; Rue Auguste-Bachelin 14

Description de l'ouvrage: Installation d'une pergola

Requérant(s): Aurélien Karg Commune de La Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

VÉHICULE ABANDONNÉ

La commune de La Tène recherche le propriétaire du véhicule suivant:

- Ford Focus, grise, plaques (F) CE206GX, non assuré
- Numéro de châssis: WF OAXX XWP DA3 Y43 511
- Propriétaire: BUZIASMVILI, Davit, Géorgien

Le propriétaire est sommé de se présenter dans un délai de 20 jours à la commune de La Tène, Rue Auguste Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier (032 886 65 00) dès la parution de cet article. Passé ce délai, ce véhicule sera éliminé pour destruction.

La Tène, le 07 novembre 2024

LA TÈNE

RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL) Séance d'information publique

Le Plan d'aménagement local (PAL) constitue l'outil de pilotage de la politique communale d'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années. Dans le cadre de la mise en application de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), le PAL vise à assurer un développement rationnel et harmonieux du territoire qu'il sépare en zones d'affectation avec leurs règles propres.

La commune avec l'aide de son partenaire le bureau Dolci Architectes SA vous présentera ce dossier le

Mardi 3 décembre 2024 à 19h00

à la Salle La Tène, située à l'Espace Perrier à Marin-Epagnier

La séance se déroulera selon l'ordre du jour suivant:

1. Introduction
2. Contexte de la planification
 - historique et contexte légal
3. Mobilité
 - présentation du Plan directeur pour chemin pour piéton (PDCPP)
4. Nouveau PAL
 - principales adaptations
5. Procédure et conclusion
6. Questions & Réponses

En espérant vous trouver nombreux et nombreuses lors de cette assemblée, le Conseil communal vous présente ses meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 116981

Situation: La Combe, L'encasse 1

Requérants: Sébastien Perriard Swisscom (Suisse) SA, 1701 Fribourg; Swisscom (Suisse) SA

Parcelle: 746 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Construction d'une nouvelle installation de communication mobile avec mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / NEGC

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Art. 24 LAT; Zone de protection des eaux S2el; Distance à la forêt; Distance à l'axe de la route

Particularités: Zone du décret de 1966: zone de crêtes et forêts

L'enquête publique est ouverte du: du 15 novembre 2024 au 16 décembre 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 15 novembre 2024

CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

Publication FAO n° 46

Dossier SATAC n° 119081

Parcelle(s) et coordonnées: 5876 - Le Landeron; 1212218/2572375

Situation: Les Sauges; Chemin du Coteau 7

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison à deux appartements

Requérant(s): Elvir Duric, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Baptiste Vuille 3B Constructions Sàrl, Vigner 2, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 RELCAT (Croisement de gabarits); Alignement; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Présentation du Plan Spécial valant sanction définitive et plan d'alignement, secteur « Prémard »

MARDI 26 NOVEMBRE 2024 à 19h30, à la salle ta'tou, à Cornaux

Le Conseil communal, en collaboration avec la société coopérative Fenaco représentant des magasins Landi et ses mandataires, invite cordialement la population à cette présentation.

En lien avec ce Plan Spécial, il vous sera présenté le projet de construction d'un nouveau magasin LANDI.

L'occasion sera donnée à chacun d'être informé et de poser des questions sur le sujet.

Venez nombreux!

LE CONSEIL COMMUNAL

À L'AFFICHE

LES GRAINES DU FIGUIER SAUVAGE
DI 17 NOVEMBRE À 17H EN VOST

MONSIEUR AZNAVOUR
VE 15, SA 23 ET DI 24 NOVEMBRE À 20H30

THE SUBSTANCE
SA 16, DI 17, ME 20 NOVEMBRE À 20H30
DI 24 NOVEMBRE À 17H EN VOST

RIVERBOOM
MA 19 NOVEMBRE À 20H30
EN PRÉSENCE DU CINÉASTE
VE 22 NOVEMBRE À 20H30

PROCHAINEMENT

FEU FEU FEU
EN TONGS AU PIEDS DE L'HIMALAYA
JURÉ N°2

WWW.CINE2520.CH

LE LANDERON



DÉCHETS VERTS - INFORMATION À LA POPULATION

Nous informons la population que le dernier ramassage des déchets verts en porte à porte aura lieu **le jeudi 28 novembre 2024**.

En période hivernale, soit jusqu'au 13 mars 2025, les déchets compostables devront être déposés dans les containers verts communaux mis à disposition dans différents endroits du village. Les points de collecte sont répertoriés sur:

<https://www.memodechets.ch/MemoDechets/PlusdInfo/Le-Landeron>

Commune du Landeron

LE LANDERON



Il était une fois...

*Un petit conte théâtral
qui fera rêver*

*petits (dès 4 ans) et grands,
mercredi 27 novembre 2024
à 14h30.*

*À la bibliothèque du C2T au
Landeron*



LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.11.24 au 16.12.24

Publication FAO n° 46

Dossier SATAC n° 119623

Parcelle(s) et coordonnées: 8228 - Le Landeron; 1211862/2571368

Situation: Derrière Ville; Rue des Bornelets 18

Description de l'ouvrage: Mise en conformité des travaux réalisés au 2^e étage et installation d'une pompe à chaleur

Requérant(s): Alush, Nazmije, Flurim Dervishaj, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Sergio Núñez Espace Blanc SA, Louis-de-Meuron 18, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 6 et 7 RELConstr. (dimension des pièces habitables); Art. 11.04.05 RAC (Densité); Art 2.5 alinéa 3 RCC (Lucarnes et tabatières); Distance à un alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

ARRÊTÉ CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 4'170'000.00 POUR LA RÉFECTION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE NEUCHÂTEL ET DE L'AVENUE BACHELIN AINSI QUE LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS ET LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RC5)

Le Conseil général de la Commune de Saint-Blaise, vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014; vu le règlement communal sur les finances, du 24 juin 2021; vu le rapport du Conseil communal, du 14 octobre 2024; vu/entendu le rapport de la Commission financière et de gestion; vu/entendu le rapport de la Commission des infrastructures et des espaces publics; vu/entendu le rapport de la Commission des énergies; vu/entendu le rapport de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire; sur proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier.- un crédit d'engagement de CHF 4'170'000.00 est accordé au Conseil communal pour la réfection et le réaménagement de la Rue de Neuchâtel et de l'Avenue Bachelin ainsi que la requalification des espaces publics et la réfection des infrastructures souterraines (RC5).

Art. 2.- Cette dépense sera amortie, après déduction des subventions, à raison de 2 % pour la réfection de la chaussée, 5 % pour le mobilier urbain, 5 % pour l'éclairage public, 2 % pour le réseau d'eau potable, 2 % pour les réseaux d'eaux claires et usées et 3 % pour le réseau électrique, portée à charge des chapitres 61500 Routes communales, 7100 Approvisionnement en eau, 72000 Traitement des eaux usées, 72030 Traitement des eaux claires et 87110 Réseau électrique.

Art. 3.- L'indexation est déterminée sur la base de l'indice des prix à la construction du Mittelland.

Art. 4.- Ce crédit doit être retiré du calcul du frein à l'endettement de l'exercice 2024 et suivant(s) comme validé par le Conseil général à la majorité des 2/3, lors des séances du 16 décembre 2021, du 15 décembre 2022 et du 14 décembre 2023 consacrées aux budgets 2022, 2023 et 2024.

Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté. Il pourra également contracter les emprunts nécessaires à ces travaux.

Art. 6.- Le présent arrêté entrera en vigueur à l'échéance du délai référendaire.

Saint-Blaise, le 7 novembre 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président
Yann Chalon

Le secrétaire
Nicolas Droz

LATÉNA



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA DU 6 NOVEMBRE 2024

Les arrêtés et règlements ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984. Ils peuvent être consultés aux administrations communales d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Intitulés des arrêtés et règlements:

1. Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs;
2. Règlement communal sur les finances (RCF);
3. Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux (RPTEC);
4. Financement de l'élimination des déchets des ménages et des entreprises.

Échéance du délai référendaire: Lundi 6 janvier 2025

LATÉNA



PROCLAMATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA

Lors de sa séance du 6 novembre 2024, le Conseil communal de Laténa a proclamé élu conseiller général **M. Raphaël Kummer**, vient-ensuite de la liste PLR, en remplacement de Mme Nadia Chassot, démissionnaire au 30 novembre 2024. Saint-Blaise, le 7 novembre 2024

SAINT-BLAISE



VOTATIONS DU 24 NOVEMBRE 2024

Dimanche 24 novembre, la population est appelée à se prononcer sur quatre objets fédéraux, à savoir:

- Initiative d'allègement des primes
- Initiative pour un frein aux coûts
- Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »
- Approvisionnement en électricité sûr

Et un objet cantonal:

- Le décret du 28 mai 2024 modifiant la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) - Pour un droit à l'intégrité numérique et la protection d'un droit à une vie hors ligne.

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.

À envoyer au plus tard le jeudi 21 novembre par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer à tout moment votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale. Elle est régulièrement relevée jusqu'à la **fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10h00.**

Au bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 24 novembre, entre 10h et 12h.**

Hôtel communal, Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Munissez-vous du matériel reçu! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin.

Le vote est individuel; il n'est pas possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes au bureau de vote.

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer son équipe de conciergerie au Centre sportif d'Hauterive, la commune de Laténa met au concours un poste en qualité d':

auxiliaire-concierge à 40%

Activités principales

- nettoyage quotidien des vestiaires, corridors, WC, infirmerie
- entretien des sols (aspirateur et lavage) et des douches
- nettoyage de la salle de gym et contrôle du rangement du matériel de sport
- nettoyage de la cuisine avant et après location
- gestion des locations du Centre sportif

Formation et exigences

- être titulaire d'un CFC d'agent.e d'exploitation, d'une des branches du bâtiment ou formation jugée équivalente
- expérience dans un poste similaire
- habile et manuel, capable d'exécuter de petites réparations
- esprit d'initiative, autonome, aisance dans la communication
- disponible et flexible dans les horaires

Ce que nous offrons

- une collaboration au sein d'une équipe dynamique
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un cadre de travail agréable
- soumis.e au statut de la fonction publique

Entrée en fonction: janvier 2025

Pour tout renseignement complémentaire:

Monsieur Christian Racine, responsable du centre sportif, 032 756 97 40 Monsieur Sébastien Saam, chef du service Bâtiments, 032 886 46 91

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à nathalie.schepis@ne.ch jusqu'au **27 novembre 2024** ou à l'Administration communale de La Tène, Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ATELIER "ESPRIT DE NOËL"

Sur demande de la Commune, l'association neuchâteloise Graine de Marmotte organise en 2024 plusieurs ateliers thématiques gratuits, destinés aux 65 ans et plus.

Le prochain cours vous propose de réaliser une décoration de Noël faite maison. Il se déroulera le **jeudi 21 novembre, de 14h à 16h**, au café Le Montagnard - Rue du Tilleul 2, à Saint-Blaise

Inscription sur le site internet de Graine de Marmotte
ou par téléphone, au 079 402 19 10 (lu-ve entre 10h et 12h).

BUT DU COURS

Une tendance à la déco festive. Réalisez vous-même votre propre décoration de Noël dans une ambiance de fête et bonne humeur garantie. Il est extrêmement simple de fabriquer soi-même ses décorations de Noël, et bien plus personnel que de simplement les acheter.

informations et
inscription



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.11.24 au 16.12.24
Publication FAO n° 46

Dossier SATAC n° 115464

Parcelle(s) et coordonnées: 1470 - Saint-Blaise; 1207137/2565761

Situation: Rue des Moulins 8

Description de l'ouvrage: Modification de projet: construction de trois lucarnes

Requérant(s): Christine Cornu, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Vito Frattiani - Ad'A Architecture Sàrl, Rue de la Gare 13, 2074 Marin-Epagner

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Secteur d'ordre contigu obligatoire / Entrée en vigueur le 12.12.2001

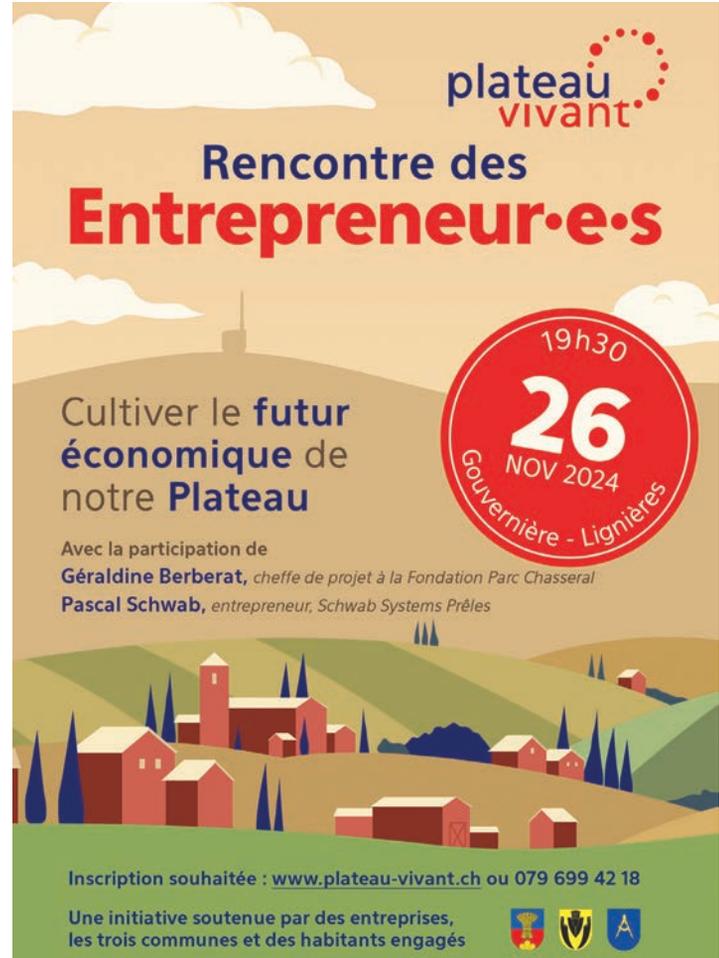
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.02.09 RAC (Prescriptions architecturales); Art. 30 RCC (Lucarnes); Distance à l'axe de la route; Espace réservé aux eaux

Particularités: Bâtiment de catégorie 2 selon plan de site, Construction au bénéfice de la situation acquise au sens des art. 16a LConstr et 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 15 novembre 2024 au 16 décembre 2024

Publication FAO n° 46

Dossier SATAC N° 119636

Parcelle(s) et coordonnées: 932 - Lignières - 1214815/2571169

Situation: Le Sasselet-est; Chemin de l'Adret

Description de l'ouvrage: Redimensionnement et suppression d'ouvertures en façades et actualisation des aménagements extérieurs

Requérant(s): Guiseppe Bellanova Bodesa Immo Concept Sàrl - 1580 Avenches

Auteur(s) des plans: Gavin McKinlay MHA Architectures Sàrl, Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 - Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales:

Caractéristiques: Périmètre de plan de quartier - Le Sasselet Est - Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 15 novembre 2024 fait foi.

HAUTERIVE

Verticale d'Hauterive 2024 – Les corps mis à l'épreuve



Performance de plus de 3.8 km sur 659 mètres de dénivelés, la fameuse Verticale tient son gagnant 2024. Amateurs de course à pied ou sportifs endurcis, la Verticale d'Hauterive a réuni, cette année encore, plus de 200 participants. Une participation néanmoins insuffisante aux yeux des organisateurs.

10 minutes avant le départ, on monte la bordée d'escaliers du port d'Hauterive pour s'échauffer. Etirements et petites foulées parsèment les ruelles et chemins altaripiens. 5 minutes avant le départ, les coureurs espèrent apercevoir les premiers rayons de soleil et surtout courir sous une météo plus clémente qu'en 2023. Souvenons-nous de l'édition épique de l'année dernière, où 200 courageux durent affronter dans des conditions dantesques, les presque 4 kilomètres de la Verticale d'Hauterive sous la neige. Ce souvenir météorologique n'a pas rebuté les sportifs 2024, attirant de nouveaux passionnés de trail sur la ligne de départ de cette 9ème édition.

Course unique par sa topographie, le départ fut lancé sur les coups de 10h00. Partant comme à son habitude du port d'Hauterive (430 mètres) et grim pant jusqu'au pied de la Tour de Chaumont à plus de 1'000 mètres, 220 sportifs relevaient le défi altaripien en ce dimanche 10 novembre.

Résultats « Verticale » – Exigeante, nerveuse et sélective:

Avec seulement 1 poste de ravitaillement sur le parcours, la Verticale n'a pas tardé à apercevoir son premier dossard 2024. Un dossard qu'elle connaissait déjà, puisqu'en 26 minutes et 18 secondes Christian Leu s'est imposé pour la 3ème année consécutive. Le Bernois n'a toutefois pas pu battre son propre record établi en 2022 (25 minutes et 20 secondes). Affrontant les 3.8 km de la Verticale d'Hauterive en 27 minutes et 43 secondes, Kieran Vaudaux prend une deuxième place largement méritée talonné par Colin Lachat treize secondes plus tard (27 min. et 56 sec.). A noter que cinq coureurs masculins se classent sous la barre symbolique des 30 minutes.

A 59 ans, la grande gagnante féminine se nomme Corinne Isler. La sportive s'est rendue à Chaumont en 35 minutes et 51 secondes (21ème au classement) progressant de plus d'une minute d'une année sur l'autre. Pour clôturer le podium féminin, les 659 mètres de dénivelés ont été affrontés en 36 minutes et 11 secondes par Léa Evéquoz suivie 40 secondes plus tard par Maude Berthoud (respectivement 25ème et 28ème au classement général).

Résultats « Diagonale » – Variée et intensive:

Poursuivant leur lancée, les sportifs les plus motivés ont continué le trail avec la Diagonale aussi appelée le « grand parcours ». Au bout des 9.7 kilomètres, la Diagonale d'Hauterive a vu arriver le jeune Tristan Kipfer. Grand gagnant de cette 9ème Diagonale avec un temps de 1 heure 2 minutes et 49 secondes, le Chaumonnier a gravi cette double ascension altaripienne sans trembler. De retour de Suède, Tris-

tan Kipfer ne pouvait manquer ce défi qu'il réalise, qui plus est, pour la toute première fois. Un nom à retenir assurément. Michael Moulin et Noah Haussener, avec respectivement des temps de 1 heure 5 min. et 28 sec. et 1 heure 11 min. et 21 sec. complètent le podium masculin de cette double épreuve.

Côté féminin, la neuchâteloise Marine Jacquat se classe première de sa catégorie avec un chrono arrêté de 1 heure 19 minutes et 10 secondes (11ème au classement général). Deux petites minutes plus tard, Méline Lovis (1 heure 21 min. et 04 sec.) est venue prendre cette deuxième place du grand parcours suivie de Laura Knabben (1 heure 25 min. et 47 sec.).

La journée s'est terminée avec l'arrivée des derniers grimpeurs, épuisés mais sourire aux lèvres à la vue des familles et amis les attendant sur la ligne d'arrivée. Des résultats généraux excellents à ramener aux résultats de l'édition 2022, météorologiquement comparables.

Une édition 2025 incertaine

Selon les organisateurs, les 200 inscrits moyens annuels ne suffiront pas à assurer la pérennité de la manifestation. Le nombre minimum de 350 participants est mentionné sur les ondes de la RTN par le responsable de l'organisation, Patrick Christinat. Les organisateurs se retrouvent confrontés à des défis financiers majeurs pour l'édition 2025. La recherche de nouveaux sponsors est devenue une priorité. Dans l'état actuel des choses, la question de savoir si l'événement pourra avoir lieu en 2025 reste ouverte.

Retrouvez le lien vers le classement de l'ensemble des participants ainsi que la galerie photo des années précédentes via le site internet suivant: www.verticale-hauterive.ch.

MHD

www.associationtagada.ch

**Accompagnement
assisté par les chevaux**

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



LA MAISON DU DORMIR



A mattress like no other

Jusqu'à

940.-

de remise jusqu'au 30 novembre 2024

Rue du Seyon 23

2000 Neuchâtel

032 724 66 76

info@laisondu dormir.ch

laisondu dormir.ch



LE LANDERON

Un concert d'automne de La Cécilienne qui nous a fait voyager



Dimanche dernier, c'est en l'Eglise St.-Maurice bien pleine le public attendait avec impatience les musiciens de la Cécilienne pour s'imprégner à l'envie d'un programme surprise concocté par la commission musicale et le directeur Aliaksei Shablyka. Soigneusement choisi pour nous faire voyager à travers des œuvres classiques et contemporaines, ce concert a permis de mettre en lumière le talent et l'engagement des musiciens.

Le concert s'ouvre avec la pièce «Arsenal», toute en variation et énergie avec des thèmes militaires intégrant des mélodies héroïques. Les musiciens nous font ensuite voyager dans la lumière du Nord avec «Nora», inspirée de la relation du compositeur avec son chat, pièce alternant douceur et amplitude. «Song of Hope», un moment très fort avec la mise en valeur des

différents registres musicaux, évoque un sentiment de paix pour, au final, monter en puissance avec tout l'orchestre réuni. Quelle émotion et vibration ressentie par le public qui applaudit à tout rompre les musiciens tous debout pour cette fin de première partie.

C'est ensuite aux percussions d'entrer seul en scène avec une première interprétation dans un esprit tambour pur et traditionnel avec «Silver Drum» qui met en évidence le côté percussif des instruments, les tambours ayant sorti exprès leurs plus beaux tambours en argent pour coller au titre du morceau. La deuxième pièce jouée par la section a nécessité deux membres supplémentaires afin de se transformer en section de percussion sous la direction de Brice Jacob. «Espresso» de Ludovic Frochaux emporte le public dans un show entraînant et lumineux. Le public s'est régalé.

Les musiciens ayant repris leur place, c'est avec «Choral and Rock Out» que le concert se poursuit. Sur un début très chorale adapté à l'église, la pièce se termine sur une note plus rock. Vient ensuite «Nirodha», un magnifique souvenir que les musiciens souhaitent nous faire partager suite au voyage mémorable au Portugal où la musique conviviale était de mise. La rencontre avec la société de musique d'Aboim a permis de vivre un cortège de fête religieuse et c'est une

pièce de procession typiquement portugaise, majestueuse et grandiose que les musiciens nous ont fait découvrir. Au tour de se plonger ensuite dans la comédie musicale du «Fantôme de l'Opéra» où l'on se promène avec le personnage sous l'Opéra Garnier.

Pour terminer en beauté, départ pour le soleil californien et la ville de Los Angeles où l'on est capturé par l'esprit jazzique qui célèbre l'amour avec «La La Land».

Chaque morceau a été fortement applaudi, mais le public en voulait encore plus et pour leur plus grande satisfaction, les musiciens ont volontiers exécuté encore deux bis. Sous la baguette du directeur, les registres se sont levés les uns après les autres sous des applaudissements nourris. Une prestation générale très appréciée et qui a mis du bonheur dans les cœurs. Merci à Nicolas Gorgerat de nous avoir détaillé avec humour les différentes pièces du concert.

Prochains concerts

21 décembre à 19h en l'Eglise St.-Maurice avec l'ensemble «Le Madrigal», le chœur d'enfants «Le Coup de Joran», l'ensemble vocal «Bleu comme la Lune» et La Cécilienne.

15 mars 2025, concert annuel de La Cécilienne à l'Aula du C2T sur le thème de l'Eurovision.

CP



Calendrier de l'Avent 2024 Saint-Blaise

Rendez-nous visite et préparons Noël ensemble



1	-			
2	-			
3	-			
4	Moulins 3	Fam. Minguely	18h00 à 20h30	Vin chaud – Hypocras – petits grignotages
5	Grand-Rue 35	Commune de St-Blaise	18h00 à 21h00	Apéritif – petite restauration
6	Grand-Rue 11	Pharmacie du Centre	toute la journée	Thé de Noël – biscuits - actions
7	Mureta 2	McCluskey	17h00 à 20h00	Soupe
8	-			
9	La Cantine	Les Fourches	17h00 à 20h30	Vin chaud - thé de Noël offerts Raclette - cervelas party - marrons chauds
10	Carrières 26	Fam. Ravazzini	18h00 à 20h30	Vin chaud
11	Temple 6	Les Fleurs de l'âge	18h00 à 20h30	apéro - grignotages - vin chaud
12	Bachelin 4	Royal Pub	18h00 à 21h00	Vin chaud - thé de Noël offerts Hot-dog - raclette
13	Châble 8	Les Châblotins	18h00 à 20h30	Thé - Suze - soupe aux pois
14	-			
15	Grand-Rue 1	La Graine d'Or	18h00 à 20h30	Dégustation liqueur de prunelles sauvages Fondue végane
16	Croisée 4	Fam. Nondo	17h30 à 19h30	Vin chaud - thé - petits grignotages
17	-	École pomme d'happy	17h30 à 19h30	Spectacle des enfants - biscuits de Noël - vin chaud
18	Raisse 3	Laurence Chauvin		Décorations
19	Les Ouches	Le quartier	18h00 à 20h30	Vin chaud
20	Vigner 3	Ensemble	18h00 à 20h30	Vin chaud - soupe
21	Pâquiers 20	CARPEDIEM	18h00 à 20h30	Vin chaud - boissons petites spécialités colombiennes
22	-			
23	-			
24	Foyer de Jeunesse	Eglise réformée	18h00 à 20h30	Apéro suivi d'un repas canadien

SAINT-BLAISE

Arrêt du bus postal 133 de la gare CFF provisoirement remplacé Au Carrefour du Tilleul



Depuis le début de cette semaine, l'arrêt du bus postal de «St-Blaise, gare CFF» de la ligne Le Landeron – Marin – St-Blaise – Enges/Lordel a été déplacé. Il est différé jusqu'au vendredi 13 décembre prochain au carrefour réunissant la rue Daniel-Dardel, la route de Lignièrès et la rue du Tilleul, à proximité du pont sur les voies CFF

Les travaux de la réfection complète de la RC 2185 dans le secteur du passage sous les voies CFF de la Maigroge ont nécessité le déplacement provisoire de l'arrêt du bus momentanément à quelque 400 m de la gare CFF! Pendant un mois, le trajet du bus

s'effectue par les rues du Tilleul, de la Châtellenie et de Vigner.

Même de rien, la présence d'un arrêt de bus (sans la suppression de celui de la gare CFF) au Carrefour du Tilleul, de manière pérenne, est vivement souhaitée à cet endroit par des habitants des quartiers du haut du village de St-Blaise: Ouches, Lahire, Dîme, Mureta, Voûtes, Châtellenie, Tilleul, Chair-d'âne, Jardins du Ruau, car la ligne postale 133 n'a pas d'arrêt intermédiaire entre ceux de la Gare CFF et de la Goulette. Cette ligne dessert, entre autres, les secteurs commerciaux de Saint-Blaise (Avenue des Pasquiers) et de Marin (Champs-Montants), de Marin-Centre et de La Tène.

Qu'on se le dise à la direction de CarPostal SA!

CZ

Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

C'EST LE DERNIER MOMENT POUR SAVOURER LA CHASSE À LA CROIX-BLANCHE À CRESSIER

Alors que les nuits se font plus longues, et que la neige pointe déjà le bout de son nez, il est encore l'heure de déguster la chasse au Restaurant de la Croix-Blanche. Le chef José Manuel Ferreira et son équipe vous attendent jusqu'à la fin du mois de novembre pour vous faire découvrir sa carte automnale.

Depuis le mois de septembre, le restaurant ne désemplit pas! Car le gibier, c'est la spécialité de la Croix-Blanche. Cela fait plus de 35 ans que le chef José Manuel Ferreira met un point d'honneur à concocter un menu chasse aux saveurs traditionnelles et aux garnitures gourmandes. Et avec un aussi grand savoir-faire, il y a fort à parier que vous ne serez pas déçus.

Ne manquez pas de déguster un petit pâté de gibier ou une galantine de faisan en entrée, suivie d'une selle de chevreuil Grand-Veneur ou encore d'un pavé de renne aux morilles, à moins que vous ne préfériez le civet de chevreuil «chasseur», le tout accompagné de délicieuses poires à Botzi au caramel, de spatzlis, de marmelade, de confit d'oignon, et de marrons.

Il est encore temps de venir ou de revenir, avant que la carte automnale ne cède sa place aux repas de fêtes et mets de brasserie.

LA CHASSE, C'EST JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE.

**Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch**

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Un arbre pour chaque naissance



En ce début de mois de novembre, le promoteur de nos régions a pu apercevoir, samedi 9 novembre, des dizaines de parents-plantateurs sur les hauteurs de Saint-Blaise. Une matinée brumeuse qui n'a pas refroidi parents altaripiens et saint-blaïsois venus en nombre. Une édition 2024 inédite par bien des aspects qui permet non seulement la régénération des forêts régionales mais est aussi un acte essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Une septantaine de participants étaient attendus en ce milieu de matinée, par les autorités altaripiennes et saint-blaïsoises. Accueillis pour cette édition 2024 par les conseillers communaux Alain Gerber & Roland Canonica, tous deux en charge de la gestion des forêts au sein de leur commune respective, pas moins de 18 familles ont répondu présent à l'invitation des autorités. Cette édition, la seconde pour Saint-Blaise, la 13^{ème} pour Hauterive, a réuni pour la toute première fois à une centaine de mètres du golf de Voëns, les parents des deux communes. Si ces enfants sont nés dans des communes voisines, ils grandiront bel et bien, dès janvier prochain, ensemble au sein de la future Laténa.

C'est ainsi que chaque famille, armée de pelles et de pioches, et répartie en plusieurs groupes de 6-8 familles a pu mettre la main à la pâte... ou plutôt à la terre, suivant méticuleusement les conseils avisés d'Olivier Pin-

geon, garde forestier, qui n'oubliera pas de préciser que le «100% des plants de l'édition 2023 sont viables», une belle performance. L'agent communal se montrant qui plus est généreux dans la préparation, chaque parent s'est vu attribuer non pas un mais bien deux plants. Des plants qui ne tarderont pas à se transformer en de robustes chênes rouvres, participant par la même occasion à la promotion d'une gestion éco-responsable et à la conservation des forêts régionales. Depuis le début de ces actions cantonales il y a maintenant 25 ans, plus de 7'000 arbres ont déjà été plantés par les familles du Canton de Neuchâtel. Une plantation ravissant petits et grands se terminant, comme à son accoutumée, par une agape forestière en toute fin de matinée, les cœurs et les corps réchauffés par la chaleur de bûchers finlandais.

MHD



LA NEUVEVILLE - Au programme!



LES GRAINES DU FIGUIER SAUVAGE

DRAME DE MOHAMMAD RASOULOF

AVEC MISSAGH ZAREH, SOHEILA GOLESTANI, MAHSA ROSTAMI



Iman vient d'être promu juge d'instruction au tribunal révolutionnaire de Téhéran quand un immense mouvement de protestations populaires commence à secouer le pays. Dépassé par l'ampleur des événements, il se confronte à l'absurdité d'un système et à ses injustices mais décide de s'y conformer. A la maison, ses deux filles, Rezvan et Sana, étudiantes, soutiennent le mouvement avec virulence, tandis que sa femme, Najmeh, tente de ménager les deux camps.

DI 17 NOVEMBRE À 17H
16 ANS - 2H48 - IR
VOST



MONSIEUR AZNAVOUR

BIOPIC DE MEHDI IDIR ET GRAND CORPS MALADE
AVEC TAHAR RAHIM, BASTIEN BOUILLON



Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson et un symbole de la culture française. Avec près de 1200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières.

VE 15, SA 23 ET DI 24 NOVEMBRE À 20H30
10 (16) ANS - 2H13 - FR



THE SUBSTANCE

HORREUR DE CORALIE FARGEAT

AVEC DEMI MOORE, MARGARET QUALLEY, DENNIS QUAID



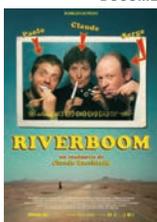
Ancienne vedette de cinéma, Elisabeth, quinquante ans, anime une émission de fitness, quand son chef la licencie. Il veut la remplacer par une femme plus jeune et plus attirante. Une solution à ce problème existe. Il s'agit d'un liquide appelé The Substance qui promet de créer un sosie plus jeune, plus beau et plus parfait. Seule condition: partager le temps avec son alter ego. Une semaine pour l'une, une semaine pour l'autre, un équilibre parfait de sept jours. Si cette règle est respectée scrupuleusement, on ne risque rien à essayer, non ?

SA 16, DI 17, ME 20
NOVEMBRE À 20H30
DI 24 NOVEMBRE À 17H
EN VOST
16 ANS - 2H21 - GB - VF



RIVERBOOM

DOCUMENTAIRE DE CLAUDE BAECHTOLD



En 2002, un an après l'invasion américaine en Afghanistan, alors que l'attention des médias du monde entier est tournée vers Kaboul, trois jeunes reporters munis d'une caméra vidéo s'embarquent pour un voyage périlleux à travers le pays à la rencontre du peuple afghan. 20 ans plus tard, Claude Baechtold retrouve les images de ce périple insensé et en tire un récit d'aventure intime et amusant. Sur le ton de l'absurde, le film oscille entre road trip entre amis et reportage de guerre en Afghanistan.

MA 19 NOVEMBRE À 20H30
EN PRÉSENCE DU CINÉASTE
VE 22 NOVEMBRE À 20H30
12(14) ANS - 1H39 - CH - VF



LA TÈNE



Invitation à l'assemblée générale

Le FC Marin organise, le lundi 25 novembre prochain, son assemblée générale annuelle. Celle-ci se tiendra à l'Espace Perrier, à 19h30. Déçu par le peu de participants lors de sa dernière assemblée, le comité a réagi. Il rend la présence des membres actifs et des entraîneurs obligatoires et espère fortement la présence des membres juniors majeurs, des parents des juniors mineurs et des membres seniors (vétérans). Tout participant aura le droit de vote. L'ordre du jour est publié sur le site <https://www.fcmarin.ch/>.
DJ

Convocation

A l'assemblée générale ordinaire du lundi 25 novembre 2024
à l'espace Perrier à 19h30

Participants

Membres actifs, **présence obligatoire**

Entraîneurs, **présence obligatoire**

Membres juniors majeurs, parents des juniors mineurs et les membres seniors (vétérans). Votre présence est fortement recommandée avec droit de vote.

Ordre du jour:

1. Appel
2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2023 (Le PV ainsi que le rapport du Président sera à disposition 15 minutes avant le début de l'assemblée)
3. Rapports:
 - a) Du Président
 - b) De la caissière
 - c) Des vérificateurs des comptes
4. Rapports des responsables juniors
5. Démissions du comité
6. Election du comité
 - a) Du Président
 - b) Du comité
 - c) Des vérificateurs des comptes
7. Manifestations 2024-2025
8. Cotisations
9. Divers

Le comité du FC Marin-Sports

CRESSIER

Vente de Noël



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, c'est déjà le moment de penser à sa déco de Noël ou au petit cadeau à offrir à son entourage.

La traditionnelle vente du home Saint-Joseph, à Cressier propose toujours des ouvrages originaux confectionnés avec plaisir par les résidents. Vous y trouverez un vaste choix d'objets faits main, en bois, tissu ou en laine, des arrangements de table, des bougies, les traditionnelles couronnes de l'aveil, ainsi que des confitures et des biscuits. La recette de la vente est attribuée aux divertissements des résidents. Toute l'équipe d'animation se fait un plaisir de vous accueillir dans un cadre chaleureux. Venez nombreux.

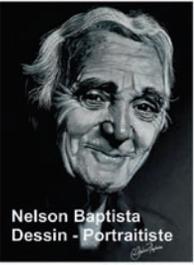
Date et horaire: samedi 30 novembre 2024, dès 9h et jusqu'à 18h. Café, thé, vin chaud, collation, seront offerts.

Les couronnes sont confectionnées sur demande. Veuillez passer vos commandes à la réception de l'établissement ou par tél. 032 758.03.03. PS: Le home participe au calendrier de l'Avent et vous attend sous la fenêtre 11. Ce soir-là, vin chaud et panettone vous seront servis.

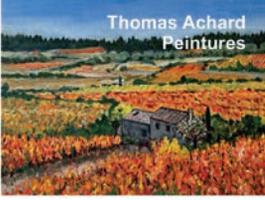
CRESSIER

La Cave des Lauriers, entre passion familiale et culture viticole

27^{ème} ARTE & VINI
22 nov. au 7 déc. 2024
Infos: www.75cl.ch



Nelson Baptista
Dessin - Portraitiste



Thomas Achard
Peintures



CAVE DES LAURIERS
DEPUIS 1879
Jungo & Fellmann
Château 6 / 2088 Cressier NE

INVITATION / EINLADUNG

Cave ouverte
Tag der offenen Tür

Dégustation - Weindegustation
Vernissage: 22 Nov. à 19:00





Ouvertures / Öffnungszelten:
Vendredi - Freitag.: 17:00 à 20:00
Samedi - Samstag.: 10:00 à 18:00
Dimanche - Sonntag: Fermé - Zu

Nichée au cœur de Cressier, dans un paysage vallonné où se mêlent vignes et traditions, la Cave des Lauriers incarne, depuis plus de 145 ans, la constance et l'engagement envers l'excellence viticole. À la tête de cette exploitation de sept hectares, Jean-Marc Jungo, 53 ans, et Christian Fellmann, 59 ans, perpétuent un héritage familial fort de cinq générations, tout en insufflant une modernité responsable et résolument tournée vers le développement durable.

Christian et Jean-Marc, cousins et passionnés de longue date, sont les garants de cet équilibre entre tradition et innovation. Enfants du pays, ils ont grandi dans les vignes et rêvé, chacun à leur manière, de rejoindre un jour la Cave des Lauriers. Cependant, ce projet de vie s'est précisé pour Christian lorsqu'il a achevé sa formation en viticulture-œnologie au milieu des années 1980 et s'est associé au père de Jean-Marc. Dix ans plus tard, Jean-Marc, fort de son expérience dans une exploitation de Schaffhouse et diplômé de Changins, a rejoint Christian, et les deux cousins se sont lancés ensemble dans cette aventure.

«Travailler en famille est un défi constant, mais nous nous complétons bien. À deux, nous trouvons des solutions, et cela nous permet souvent d'éviter des erreurs», confie Jean-Marc Jungo avec un sourire complice. Christian Fellmann acquiesce, précisant que cette entente est essentielle dans un métier exigeant et passionné, où la minutie et la capacité à prendre du recul sont primordiales.

La philosophie de la Cave des Lauriers est simple: respecter la terre tout en produisant des vins authentiques, représentatifs de leur terroir. Leur vignoble, dont la composition est dominée par le pinot noir (60%) et le chasselas (35%), offre également quelques parcelles de chardonnay et de pinot gris, des cépages

qui complètent harmonieusement leur offre. Contrairement à de nombreux domaines, les cousins ont choisi de se concentrer sur quelques spécialités bien maîtrisées. Ils privilégient ainsi une production raisonnée et la vente directe, favorisant les circuits courts qui leur permettent de contrôler la qualité de leurs vins jusqu'à leur dégustation.

Cette approche s'appuie sur des pratiques agricoles intégrées, que Christian et Jean-Marc n'ont cessé d'améliorer. «Nous avons cessé l'utilisation d'insecticides dès 2000, et les herbicides ont été éliminés en 2015», explique Christian Fellmann. «Nous limitons l'utilisation du cuivre, et ne faisons appel qu'à des engrais biologiques. Ce sont des choix qui traduisent notre respect pour la vigne et l'écosystème qui l'entoure.» Bien qu'ils ne soient pas labellisés bio, les deux vignerons tiennent à faire comprendre que leur démarche n'a rien d'une simple stratégie marketing: «Les gens s'étonnent parfois que nous n'ayons pas de certification biologique, mais lorsqu'on leur explique comment nous travaillons, ils comprennent notre engagement», ajoute Jean-Marc Jungo.

En parallèle, la Cave des Lauriers s'est rapidement distinguée par son engagement dans l'œnotourisme. En 1995, Christian et Jean-Marc ont lancé un événement annuel destiné à ouvrir leur domaine à un public plus large et à mettre en valeur des artistes locaux: **Arte & Vini**. Cette année, l'événement aura lieu du **22 novembre au 7 décembre 2024**, permettant aux visiteurs de savourer une rencontre entre art et vin. Pendant cette période, les portes de la cave seront ouvertes **chaque vendredi de 17h à 20h, ainsi que le samedi de 10h à 18h**. Le vernissage, prévu le 22 novembre, réunira amateurs de vin et passionnés d'art autour des œuvres des artistes Thomas Achard et Nelson Baptista, offrant ainsi un cadre convivial et inspirant pour la découverte de la production viticole du domaine.

«Il y a une émotion qui accompagne chaque bouteille de vin», souligne Jean-Marc Jungo. «Les visiteurs aiment voir les vignes, les tonneaux, le vieux château tout proche. Ce sont des images fortes, qui reviennent plus tard à l'esprit quand ils dégustent un verre.» Arte & Vini, au fil des années, est devenu un véritable pont entre la culture et le vin, un espace d'échange et de rencontre où chaque millésime raconte une histoire.

Le 1^{er} Festival musicŌvignes de cette année témoigne de ce fort lien avec la culture.

L'authenticité du terroir neuchâtelois

Les cousins Jungo & Fellmann ne se contentent pas d'attirer des clients; ils souhaitent également que leur domaine contribue au rayonnement de la région. «Beaucoup de nos visiteurs retiennent surtout la beauté de Cressier, et c'est très bien ainsi. Nous sommes fiers de promouvoir notre terroir», confie Christian Fellmann. Dans leur démarche, ils visent à cultiver non seulement la qualité de leurs

vins, mais aussi des liens durables avec leurs visiteurs, renforçant ainsi l'attrait de la région neuchâteloise.

Malgré les nombreux prix reçus, notamment lors de la Sélection des Vins de Neuchâtel, Christian et Jean-Marc demeurent humbles. «Quand on voit les générations avant nous sur les photos accrochées au mur de la cave, il est difficile de se croire arrivé», admet Christian Fellmann. Pour eux, chaque récompense est un signe de reconnaissance, mais elle reste accessoire par rapport au plaisir d'échanger avec leurs visiteurs et de partager leur passion pour la vigne et le vin.

Quant à l'avenir, les deux cousins sont ouverts à transmettre cette passion, sans pour autant mettre de pression sur leurs enfants. «C'est un métier qui demande de la polyvalence et de la résilience. Si nos enfants choisissent de marcher dans nos pas, ce sera parce qu'ils l'auront vraiment voulu», affirme Jean-Marc Jungo.

Cette philosophie, entre simplicité et exigence, résonne dans chaque bouteille produite à la Cave des Lauriers. Le domaine n'a rien à envier aux grandes maisons, préférant miser sur la qualité et la relation directe avec ses clients. En choisissant de réduire son empreinte écologique et de favoriser des méthodes de culture respectueuses, la Cave des Lauriers reste fidèle à une vision durable et humaine de la viticulture. Pour Christian Fellmann et Jean-Marc Jungo, ce qui compte avant tout, c'est de semer les graines d'une passion qui, depuis un siècle, n'a jamais cessé de grandir.

Afin de toujours mieux recevoir ses visiteurs, un nouvel «Espace Dégustation» est en fin de construction.

Arte & Vini s'annonce donc comme l'occasion parfaite de découvrir l'univers de la Cave des Lauriers et de s'imprégner de l'âme de ce domaine unique, où chaque verre raconte une histoire et chaque millésime un engagement envers la terre et ses richesses.

- Arte & Vini, du 22 novembre au 7 décembre, chaque vendredi de 17h à 20h et chaque samedi de 10h à 18h
- Pour en savoir davantage sur la Cave des Lauriers, rendez-vous sur www.75cl.ch

CS





LATÉNA

Conseil général: une taxe causale qui fait causer

Un menu déjà copieux pour le premier conseil général de la commune fusionnée. En entrée, le conseil communal demandait au législatif de valider les modifications apportées à la convention d'organisation du guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs (SSREDL).

Nouvelle organisation et nouvel organigramme

Regroupant le bassin de population de notre région, le SSREDL concerne actuellement près de 20'000 âmes réparties dans les huit communes suivantes: Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, La Tène, Le Landeron, Lignières, Saint-Blaise. Comme l'indique le conseil communal de la nouvelle entité, «un élément majeur dans l'organisation du SSREDL interviendra au 1^{er} janvier 2025: la fusion de quatre communes (Enges, Hauterive La Tène et Saint-Blaise) et de ce fait la création de la nouvelle commune de Laténa». En conséquence, la composition de son organe directeur, la Commission Sociale Régionale (CSR) sera modifiée, passant de 8 à 5 membres politiques (le conseiller communal en charge des affaires sociales de chaque commune membre). Laténa n'aura plus d'administrateur mais un chancelier, il a fallu donc modifier l'organigramme. Une remarque des commissions consultées (et par là-même les partis politiques) concernant le non-respect de la forme épiciène dans la convention présentée (comme dans les autres règlements discutés plus tard), a pressé l'exécutif à demander que le plénum vote sur le fond et accepte qu'une commission de lecture ou un groupe de travail ad hoc corrige cette omission.

Les groupes politiques, dans leur prise de position, n'ont rien trouvé à redire aux modifications et ont accepté de reporter la forme épiciène dans une deuxième étape. Tout au plus, constatant que les fusions font diminuer drastiquement le nombre de représentants dans le comité (et à fortiori dans toutes les organisations et syndicats intercommunaux), un groupe politique a demandé si le CC ne craignait pas une perte de pouvoir décisionnel des autorités laténiennes. Dans sa réponse, le conseil communal a répondu par la négative et estime que les règles financières et de gestion mises en place seront suffisantes pour que Laténa conserve le contrôle de la situation. C'est à l'unanimité que le plénum acceptait ces modifications.

Les autres communes devront aussi les accepter.

Un règlement des finances flambant neuf

Comme l'a dit Rocco Mauri, le grand argentin de Laténa, «Il y a 2 documents particulièrement importants dans toute commune, le règlement communal sur les finances et bien évidemment le règlement général de commune». C'est celui concernant les finances qui a eu, en premier, à affronter le vote du conseil général. Il a été préparé sur la base du règlement-type du service des communes,

qui est l'organe de soutien et de supervision comptable. Une comparaison avec les quatre règlements actuels a également été établie, puis transmise à la commission de gestion et des finances. Sur ces bases, seules les dispositions les plus «utiles» à la future gestion des finances de Laténa ont été conservées.

Les Verts-Vertes, comme tous les groupes, ont remercié et félicité le conseil communal, la commission de gestion et des finances ainsi que l'administration pour la quantité et la qualité du travail accompli. «Notre groupe a aussi discuté sur la compétence financière du Conseil communal évoquée dans les articles 12 et 14 et sa limite fixée à 300'000 francs par an. Ces limites nous conviennent. Mais il ressortait des discussions que ces montants auraient pu être un peu plus élevés afin de donner un peu plus de marge de manœuvre et d'autonomie au conseil communal» a relevé leur rapporteuse.

Pour le PLRL, aucune remarque particulière. «Notre commune dispose maintenant d'un règlement clair et épuré qui permettra au Conseil communal et à l'administration de travailler de manière efficace» a conclu son rapporteur.

Le groupe PS + Verts libéraux n'a également rien relevé de discutable. Tout au plus concernant la limite du déficit fixé qui pourrait éventuellement poser problème. Mais «On peut laisser faire, on peut le voir à la pratique. Un règlement est aussi fait pour être modifié à la cas échéant».

Rien à signaler non plus du côté de l'UDC. «La marge de manœuvre de la commune est assez faible, hormis certaines données qu'il a fallu adapter en fonction de nos finances» a conclu son intervenant.

C'est à l'unanimité que le conseil général validait ce règlement des finances.

Presque toutes les taxes et émoluments harmonisées

La collectivité publique couvre ses dépenses au moyen des contributions publiques. Elles peuvent être prélevées sous forme d'impôts ou sous forme de contributions causales (taxes ou émoluments par exemple). Comme le précise le rapport du conseil communal, «L'autorité doit respecter les principes de la couverture des frais et de l'équivalence. Selon ces principes, d'une part le rendement total des émoluments ne doit pas dépasser le montant total des frais du service en question, d'autre part, il faut que les émoluments soient raisonnablement proportionnés à la prestation de l'administration et ne rendent pas l'accès aux services de celle-ci démesurément coûteux».

Il n'a pas été possible d'harmoniser tous les montants. Le CC proposait donc de valider une première salve englobant les taxes et émoluments «qui peuvent rapidement l'être, soit en raison de la simplicité de l'établissement de leur montant, soit en raison d'une nécessité d'harmonisation au 1^{er} janvier 2025». La

taxe déchets a été traitée séparément lors de ce conseil (voir plus bas). Les taxes de l'eau potable et de l'épuration, de la location de salles, de l'équipement, des ports, du parking ainsi que les redevances d'utilisation du domaine public et à vocation énergétique ou celles pour l'usage accru du domaine public routier seront harmonisées dans une deuxième phase.

Impressionnée par le travail fait par l'administration, la commission des finances, après avoir affiné certains articles «afin qu'ils reflètent mieux la réalité actuelle» comme l'a souligné son rapporteur, a donné son préavis favorable et incité le plénum à valider ce règlement.

Pour les Verts-Vertes, bien qu'il «[eût] été annoncé que le montant le meilleur marché des 4 communes serait retenu pour ces émoluments, nous constatons que le choix pour Laténa a souvent été un tarif médian ou moyen, impliquant donc pour certaines communes une hausse».

Le groupe PS + Verts libéraux a précisé, dans les articles traitant du domaine public et en particulier la mise à disposition du matériel communal, qu'il «sera attentif à des exonérations pour les associations locales».

Le PLR a souligné que le règlement lui paraissait «très complet et qu'il permettra de débiter 2025 avec une base claire et harmonisée, signe d'une administration organisée et efficiente».

Le règlement a été accepté à l'unanimité

Financement de l'élimination des déchets des ménages et des entreprises: une harmonisation qui pénalise les habitants et habitantes de La Tène

L'élimination des déchets est financée par trois sources différentes: une taxe perçue à la vente des sacs-poubelle, une taxe par ménage, logement ou habitant, respectivement entreprises catégorisées et une ponction sur l'impôt (pouvant être comprise entre 20% et 30%). Le financement, dans les anciennes entités de Laténa, était disparate et son harmonisation nécessaire. Il fallait que le conseil général de Laténa décide à quel montant unifié devait être fixée la taxe causale et quelle part de l'impôt serait attribuée à l'élimination des déchets.

Actuellement, pour les ménages privés, Enges, Hauterive et Saint-Blaise facturaient un montant de base (allant de 65 francs à 95 francs par personne dans le ménage) multiplié par un coefficient selon le nombre de personnes vivant en ménage commun (de 1 pour une personne seule à 3 pour une famille de 5 membres et plus), alors que La Tène facturait un montant de 102 francs par logement.

De plus, Enges et Saint-Blaise prélevaient 25% de l'impôt, Hauterive 30% et La Tène 20%.

Les entreprises, quant à elles, étaient taxées selon la branche économique (St-Blaise et Hauterive), la taille à Enges en passant par le tonnage à La Tène. Les montants encais-

sés (selon la catégorie) allaient de 70 francs à 585 francs.

Pour Laténa, la taxe pondérée par habitant ira de 90 francs à 270 francs (pour une famille de 5 membres et plus) et la participation de l'impôt sera de 20%. Pour les entreprises, divisées en 3 catégories selon la taille, la taxe se montera entre 120 francs et 360 francs. Il semblait au conseil communal que cette façon de faire se rapprochait le plus du pollueur-payeur.

Le CC a regretté que les contribuables de La Tène soient ainsi pénalisés, mais les analyses faites ont démontré que, de toute manière, la façon de faire à La Tène aurait dû être revue, car les réserves se seraient retrouvées très vite à sec.

Les partis, tout en regrettant cette augmentation pour les ménages de la Tène, acceptaient ce nouveau règlement. Toutes les intervenantes et tous les intervenants ont relevé qu'il fallait se rapprocher le plus possible du principe du pollueur-payeur. En plus, ils et

elles ont espéré que le conseil communal fera un geste pour les familles.

20% ou 30% ?

La proposition d'amendement du PS+VL qui demandait de passer la participation de l'impôt de 20% à 30%, a provoqué une interruption de séance. Selon le conseil communal, augmenter la participation de l'impôt reporterait le problème de quelques années. La réduction pour les citoyens et citoyennes serait marginale. La majorité du plénum a suivi les recommandations du conseil communal et a rejeté l'amendement. C'est donc par 30 voix pour et 4 abstentions que le financement proposé a été accepté.

Un apéro pour l'entrée en scène de la nouvelle commune

Le conseil communal conviera, le 23 janvier 2025, tous les habitants de la nouvelle commune à un apéro qui se tiendra au Collège du Vignier. Plus d'informations seront fournies en temps utile.

Le personnel dans ses nouveaux locaux

Après une consultation du personnel, les locaux ont été attribués selon la logique et les synergies et c'est ainsi que la chancellerie se trouvera à St-Blaise. A la Tène, prendront quartier la sécurité publique dans l'ancien bâtiment du poste de police ainsi que, dans les locaux de l'administration communale actuelle, les unités qui s'occupent de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du management des projets, des énergies, de l'environnement, de la cohésion sociale (sans le guichet social régional qui reste à St-Blaise), la formation, la culture, les sports, les loisirs et le tourisme. Il va de soi que les cantonniers, les concierges, les bibliothécaires, le personnel de la Souris verte resteront en place ou leur service l'exige.

DJ



Kia Sportage 4x4

Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !

20th Anniversary 2004-2024



DEPUIS LE 27 AOÛT 2024

SALSA SUELTA

COURS DE DANSE

COURS DÉBUTANT

SALSA SUELTA : DÉCOUVREZ NOTRE COURS DE MEN & LADY STYLING EN SOLO, MÉLANT SALSA AVEC DES INFLUENCES ET TRAVAIL CORPOREL. AMÉLIOREZ VOTRE TECHNIQUE ET AFFIRMEZ VOTRE STYLE !

JEUDI - 19H15/20H30
AVEC STEVE K

MUSICALITÉ
RYTHME
BODY MOTION
POSTURE ET ÉLÉGANCE
GROOVE
TECHNIQUES DE BRAS
IMPROVISATION

PLD
Dance & Beyond

AVENUE CHAMPS-MONTANTS 12B 2074 MARIN-EPAGNIER SUISSE

Recherche d'emploi

Homme Suisse, 57 ans, expérimenté, consciencieux, cherche emploi dans le nettoyage, entretien, machinerie, bureau, façades commerciales, collectivités. Aide-d'atelier ou paysagiste, polyvalent, flexible. Se déplace volontiers.
Monsieur Rollier 079 403 71 95



LIGNIÈRES

Au CG – lancement d'un projet fabuleux

En séance extraordinaire jeudi 8 novembre, sous la présidence de Michaël Wälchli, les élus ont adhéré à l'enthousiasme de l'Exécutif en acceptant un crédit lié à un projet fabuleux.

D'abord un peu d'histoire tirée du rapport communal. L'été dernier, une personne bienveillante envers le village de Lignièrès s'est approchée du CC pour l'informer que sa famille était disposée à financer un projet communautaire servant à renforcer le lien social en apportant une plus-value à la population du village. Cependant ces généreuses intentions étaient soumises à une condition, qu'un avant-projet soit présenté dans un délai d'une vingtaine de jours. Réactif face à une telle aubaine aussi inattendue qu'extraordinaire, le CC a aussitôt émis l'idée de développer une zone sportive et de détente sur le terrain situé au nord des infrastructures du FC Lignièrès. Sollicité, l'architecte-conseil de la commune a planché diligemment sur ce dossier. Présenté au mécène, l'avant-projet élaboré comprend trois phases, chacune chiffrée séparément. Sur la base des éléments présentés, le mécène s'est alors déclaré disposé à financer l'intégralité de la 1^{ère} phase de ce magnifique projet en laissant entendre qu'il serait également ouvert à financer la suite des étapes, si le résultat de la 1^{ère} phase lui donnait satisfaction. Une autre condition a été souhaitée, celle de voir inaugurer la 1^{ère} phase à mi-septembre 2025. La merveilleuse nouvelle a été communiquée aux élus lors d'une séance informelle en octobre dernier. Dans la foulée l'avant-projet a été présenté aux sociétés locales et au corp enseignant afin de recueillir leurs idées. De toute part l'engouement a été unanime, rapporte le CC.

Crédit de 250'000 francs pour l'élaboration de la 1^{ère} phase du projet d'une zone sportive et de détente

Il est à préciser que le crédit sollicité englobe également les frais d'étude engagés par le CC dans le cadre de sa compétence financière jusqu'à ce jour pour l'étude de faisabilité et l'avant-projet. Les objectifs du projet: - Offrir un espace multifonctionnel accessible à tous les citoyens. - Encourager la pratique de diverses activités sportives. - Créer un espace de détente et de rassemblement pour les familles et les amis. - Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Ce que prévoit la 1^{ère} phase de l'ouvrage: Réalisation de l'entrée de la zone sportive et de détente. Construction de l'ensemble des aménagements et cheminements de la zone. Installation des équipements sportifs et ludiques. Mise en place des attentes techniques & structurelles pour le couvert multi-usages. Plantation des arbres et éléments végétaux. Aménagement du mobilier urbain. Quant aux phases 2 et 3 elles prévoient la construction du couvert multi-usages avec adaptation de la place existante, la création d'un parking couvert de panneaux photovoltaïques et l'aménagement de surface avec le parc et la route. «Nous avons aujourd'hui une opportunité exceptionnelle de recevoir un financement de la part d'un mécène qui souhaite, pour l'instant, rester discret sur son identité jusqu'à ce que le contrat formalisant son engagement financier pour cette 1^{ère} phase du projet soit finalisé. En marge de ce financement, nous entreprendrons également les démarches utiles auprès des instances susceptibles de subventionner un tel projet» précise le CC confiant et serein.

Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'E2L (GSR-EDL). Ce point est reporté dans l'attente de la version définitive en reformulation épïcène.

Communications du Conseil communal

- Au budget sera porté le montant nécessaire à l'acquisition d'une nouvelle saleuse. Par la voie officielle sera mis en vente le terrain communal de 60m² situé en face de l'ancien restaurant de la Poste. Arrivée en fin de vie la centrale de collecte de chaleur du CAD sera remplacée par un système distribuant de la chaleur issue de deux sources d'énergie, copeaux de bois et biogaz. Le contrat avec le fournisseur de biogaz sera signé incessamment, et le projet sera présenté, informe Fabrice Bonjour responsable du CAD et des travaux publics notamment.
- En charge de la sécurité publique/police du feu/eaux/urbanisme, Denis Schleppe informe: Lignièrès reste sûr mais restons vigilants avec les risques de cambriolage sous le brouillard. Le radar pé-

dagogique est en fonction, il est déplacé d'un endroit à l'autre, après 4 semaines il donnera les données à examiner. Accompagné du personnel administratif, un commissaire du feu a suivi le cours biennal à Couvet sur le nouveau programme de visite Ecaprey. Les autres commissaires suivront cette filière et des visites sont encore prévues cette année. Le 2 novembre a eu lieu au Landeron, l'exercice général des sapeurs-pompiers de la région qui a permis d'observer plusieurs actions. (voir résumé dans le Bulcom du 7 novembre). Régulièrement testée l'eau de Lignièrès est bonne. Les décisions prises dernièrement par le SIEL (Lignièrès est membre) et qui sont communiquées, sont résumées dans le Bulcom du 1^{er} novembre. Au niveau village, des plans ont été posés pour deux projets de construction: l'ancien restaurant de la Poste accueillera 6 appartements, une ferme verra jour à la Combe du Sapin. Quant au Parc Chasserai il prévoit pour l'an prochain des journées sans voiture, les informations suivront. Dans le cadre du PAL est prévu l'aménagement des fontaines avec l'aide de l'architecte-conseil. Une commission pour la révision du recensement architectural de la commune sera mise sur pied avec le soutien des organes cantonaux concernés. Arrivé en fin d'étude, le plan d'aménagement des crues prévoit de dévier le cour d'eau du Pâquier afin de limiter les risques dans le bas du village.

- En charge du Service social, Ophélie Gauchat fait savoir qu'une quarantaine d'aînés se sont retrouvés au «café-croissant» qui a été un grand succès. Le Noël des aînés aura lieu le 4 décembre. L'évacuation des eaux de la route du Sasselet est bien suivie malgré les nouvelles grilles plus perforantes encore à poser.
- La présidente de commune, Josiane Chiffelle communique: Reportée, car le dossier n'a pu être finalisé, la décision sur la prise en charge des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village, est promise, sans changement pour sa mise en vigueur, à la séance de décembre. Le représentant des familles concernées a été informé de ce report. L'association Plateau Vivant de la commune de Diesse a organisé au printemps dernier le forum des entrepreneur-e-s de Diesse et Lignièrès. La forum suivant aura lieu à salle de la Gouvernière, le 26 de ce mois. Assainissement du collège de la Gouvernière et de ses alentours: le délai référendaire concernant la demande de crédit est arrivé à échéance le 30 octobre. Comme prévu, le dossier est suivi par le comité de pilotage constitué qui s'est réuni une première fois pour lister les points et variantes qu'étudiera le bureau lauréat OS + ACE, et transmettra les données au bureau d'architecte à sa prochaine séance agendée à fin novembre.

GC



QualityNet SÄRL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

CORNAUX

Matches du FC Cornaux

Mercredi 13.11.2024

19h30 Team Audax / St-Blaise (Audax) (FF-19)-Grpm Féminine
Cornaux Cressier Sport 2019 (FF-19)
coupe neuchâteloise (féminine) FF19 - Tour préliminaire
Pierre-à-Bot - C - Synthétique Nord, Neuchâtel

Judi 14.11.2024

19h15 FC Hauterive I-Grpm des 2 Thiellles
championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1
Vieilles Carrières - A, Hauterive



LA TÈNE

Une nouvelle édition de la Boutique de Noël

Après une édition 2023 réussie, les organisatrices et organisateurs de la boutique de Noël vous accueilleront le samedi 30 novembre prochain à l'espace Perrier.

Dès 10 heures, vous pourrez acquérir les fameuses couronnes de l'Avent, créées avec goût et originalité. Le sapin de nos forêts, servant à leur confection, sera coupé exprès pour l'événement et des mains expertes en feront des exemplaires uniques.

Vous pourrez aussi acquérir des bricolages et des confitures (il est possible de déjà penser aux cadeaux de Noël). Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Vous aurez la chance, entre l'apéritif et le repas, dans le hall d'entrée vers 11 heures 30, d'assister à un spectacle de magie. Pierre et son équipe ne craindront pas d'officier à quelques centimètres de vos yeux ébahis.

Au menu du repas, qui sera servi à table par les jeunes de la paroisse, il vous sera proposé une salade en entrée et comme plat principal du rôti de bœuf, accompagné d'un risotto au safran et des légumes. Tout cela pour la modique somme de 15 francs. Vous aurez la possibilité de l'accompagner d'un bon verre de vin de la région (avec modération) ou d'autres boissons non alcoolisées. Et pourquoi ne pas terminer cet excellent repas avec des pâtisseries faites maison. Si vous êtes repus, celles-ci pourront être aussi emportées pour le dessert du dimanche. D'autres surprises pourraient vous ravir, alors n'hésitez pas à passer un moment avec l'équipe organisatrice qui mettra tout en œuvre pour vous accueillir chaleureusement. Le bénéfice de la boutique servira à financer des projets régionaux en rapport avec l'EREN. Tout un chacun peut venir partager ce repas et un moment de convivialité.

Rendez-vous donc le 30 novembre prochain.

DJ

SAINT-BLAISE

Assemblée générale de la Commission du 3Février

Commission d'émulation et de promotion de Saint-Blaise, la Commission du 3Février a tenu, jeudi soir 31 octobre passé, son assemblée générale annuelle sous la présidence de Martin Rousseau, à la salle de justice de l'Hôtel communal, devant une douzaine de représentants des sociétés locales.

Représentant la nouvelle commune fusionnée de Laténa, Mesdames Valérie Dubosson et Vanessa Renfer, conseillères communales fraîchement élues, nous ont fait l'honneur de leur présence et ont adressé quelques mots de présentation à l'assemblée.

Deux nouveaux membres ont rejoint les rangs du comité au cours de l'année 2024: Mélissa Parpette et Abraham Doblado. Pierre Schmid réintègrera, quant à lui, le comité au 1^{er} janvier 2025, après avoir siégé quatre ans au sein de l'exécutif saint-blaisois. Les autres membres sont reconduits dans leurs fonctions, soit: Martin Rousseau président, Muriel Tissot vice-présidente, Thomas Chaillou secrétaire, Pierre-Olivier Maradan trésorier, René-Pierre Sauser et Nicole Lauper Cuhe assesseurs. Dès 2025, la Commission du 3Février prendra ses marques dans la commune de Laténa et c'est Madame Delphine Novelli, future cheffe des services Culture, sports, loisirs et Cohésion sociale auprès de celle-ci, qui assurera le lien entre la commission et la nouvelle administration communale.

Informations quant aux manifestations à venir: encore en 2024, le calendrier géant de l'Avent (du 1^{er} au 24 décembre); en 2025, les Festivités du 3 février: vendredi 31 janvier (barathon), samedi 1^{er} février et lundi 3 février (cérémonie officielle en l'honneur des majorants au temple). La Foire est fixée au samedi 24 mai et les Mascarades au 2 octobre. Les dates des apéros villageois de début et de fin d'été ne sont pas encore arrêtées. Si vous souhaitez tenir un stand lors des Festivités du 3 février (délai d'inscription: 22 novembre 2024) ou de la Foire ou si, en tant que société ou association de Saint-Blaise, vous souhaitez devenir membre de la Commission du 3Février, n'hésitez pas à nous contacter via info@3fevrier.ch.

Le comité de la Commission du 3Février

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire
0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

Boutique de Noël



**Samedi 30 novembre 2024
de 9h à 15h
à l'Espace Perrier de Marin**



**Rôti de bœuf, risotto au safran, légumes, salade
pour CHF 15.- à midi 12h
Spectacle de magie 11h30**

**Boutique: couronnes, calendriers de l'Avent, artisanat,
pâtisseries, bar, hot-dog, grimages**



ENTRE-DEUX-LACS

Goûter Ciné



Dimanche 1^{er} décembre - Goûter-Ciné «L'Étoile de Noël», film de Timothy Reckart à 16h15 au centre paroissial de Cressier – pour les enfants dès 4 ans, accompagnés.

Résumé

Bo, un petit âne, rêve d'une vie meilleure loin du train-train quotidien du moulin du village. Un jour, il trouve le courage de se libérer pour vivre enfin la grande aventure! Sur sa route, il va faire équipe avec Ruth, une adorable brebis qui a perdu son troupeau et Dave, une colombe aux nobles aspirations. Rejoints par trois chameaux déjantés et quelques animaux de ferme plus excentriques les uns que les autres, ses nouveaux amis suivent l'Étoile... et vont devenir les héros méconnus de la plus belle histoire jamais contée: celle du premier Noël.

Prix CHF 5.- pour le goûter et boissons. Inscription obligatoire **jusqu'au 25 novembre** auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03 ou contact@jeusamdisdieu.ch

ENTRE-DEUX-LACS

A quoi sert une bougie ?



... à mettre de la lumière dans la nuit. Ce n'est peut-être pas le plus efficace, cela peut même se révéler dangereux, si on oublie de l'éteindre et que tout prend feu. Mais cela nous fait vraiment beaucoup de bien dans l'obscurité. Une petite lumière chaude qui nous accompagne et annonce le jour.

Au cœur de l'hiver, beaucoup de bougies sont allumées, sur les sapins de Noël (*et oui, c'est encore possible sous surveillance et suivant le sapin*) pendant le temps qui précède, avec entre autres les couronnes de l'Avent. Chaque semaine une bougie de plus pour nous conduire à celui qui est la lumière du monde (*Vous pouvez acheter votre couronne à l'Espace Perrier de Marin le 30 novembre dès 9h*).

D'autres petites bougies seront également allumées le **dimanche 24 novembre au temple du Landeron, un culte à 10h pour faire mémoire** de ceux qui nous ont quittés dans l'année, de ceux qui ont compté dans notre vie et pour qui nous exprimons notre reconnaissance. Des bougies qui nous rappellent les liens que nous avons tissés avec nos proches qui ont illuminé nos chemins.

Les bougies accompagnent et prolongent notre prière, nos prières pour le monde, notre prière pour la justice et la paix. Ces bougies, lumières si fragiles, nous rappellent notre fragilité, mais aussi la force que nous recevons de Dieu, chaque jour à nouveau pour être lumière autour de nous

Que nos jours et nos nuits soient portés par les bougies de la foi, de l'espérance et l'amour.

Delphine Collaud, pasteur

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Boutique de Noël

Samedi 30 novembre à l'Espace Perrier de Marin

Cet événement rassemble toute la paroisse et nous sommes heureux de vous accueillir **dès 9h**. Comme d'habitude divers stands d'artisanat vous attendent, avec les traditionnelles couronnes, calendriers de l'Avent et autres objets. **A 11h30 spectacle de magie** pour tous! Le repas de midi, concocté avec amour par de nombreux bénévoles, sera composé de rôti de bœuf, risotto au safran, légumes et salades (CHF 15.-). Il y aura aussi des hot-dog ou d'autres régals si vous ne souhaitez pas prendre le menu. La journée festive se terminera aux alentours de 15h.

Dimanche 1^{er} décembre - Goûter-Ciné «L'Étoile de Noël»

film de Timothy Reckart à 16h15 au centre paroissial de Cressier – pour les enfants dès 4 ans, accompagnés. Infos sur le site.

Prix CHF 5.- pour le goûter et boissons

Inscription obligatoire **jusqu'au 25 novembre** auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03 ou contact@jeusamdisdieu.ch

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site

www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 16 novembre

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 17 novembre

10h00 Culte unique d'installation de la diacre Ruth Letare, bienvenue à chacun – apéro à l'issue du culte. Groupes de l'enfance et garderie sur place.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Marin

Mardi 19 novembre

12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli / 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com

Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 19 novembre

10h00 Culte au Home St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Judi 21 novembre

17h15-18h15 **JeuDis Dieu**, Module 1, au centre paroissial de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3H-7H. Infos sur le site de la paroisse.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 17 novembre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 15 novembre

9h00 Messe à St-Blaise
18h00-19h15 Catéchisme 1^{ère} Communion 6H (grande salle sous l'église)

Samedi 16 novembre

9h00-11h30 Catéchisme 8H et 9H (grande salle sous l'église)
18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 17 novembre

9h00 Messe à St-Blaise
10h30 Messe à St-Blaise
11h30 Célébration Baptême à St-Blaise
11h30 Repas de soutien paroissial
18h00 Prière de Taizé avec chants pour l'Unité des Chrétiens à l'Eglise Saint-Pierre de Boudry

Mardi 19 novembre

8h30-12h00 Ouverture du secrétariat
9h00 Messe à St-Blaise
12h00 Repas cure protestante réservation et inscription au plus tard le lundi au 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com
13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Mercredi 20 novembre

18h30-19h30 3H-4H Catéchisme (grande salle sous l'église)

Judi 21 novembre

8h00-12h00 Ouverture du secrétariat
18h00 Visites à domicile et onctions des malades

Vendredi 22 novembre

9h00 Messe à St-Blaise
10h00 Rencontre des Prêtres du Canton au Le Landeron
18h30-20h30 Catéchisme futurs confirmands 10H (grande salle sous l'église)

Samedi 23 novembre

12h00 Rencontre conviviale avec les catéchistes de la Paroisse de St-Blaise
18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 24 novembre

9h00 Messe à St-Blaise
10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 18 novembre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 19 novembre

11h00 Messe au Foyer
16h00 Rencontre du conseil de paroisse de Cressier et du conseil de communauté à la cure
16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Judi 21 novembre

11h00 Messe au Foyer
17h15 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 17 novembre

10h00 Messe interparoissiale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par l'Ensemble vocal des paroisses
18h00 Prière cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église de Boudry

Vendredi 22 novembre

Réunion de prêtres à la cure

Dimanche 24 novembre

10h00 Messe interparoissiale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Judi de 12h-13h30: Club d'enfants «Judi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

Au Conseil général

Dernier gros crédit pour la RC 5 discuté mais accepté

Réuni, jeudi soir 7 novembre passé, sous la présidence de Yann Chalon, PLR, le Conseil général a accepté, par 18 voix, 5 contre et 2 abstentions, un crédit de CHF 4'170'00.00 pour la réfection et le réaménagement de la rue de Neuchâtel et l'Avenue Bachelin ainsi que la requalification des espaces publics et la réfection des infrastructures souterraines.

Ces travaux s'inscrivent dans le nouvel aménagement de la RC 5. Ils ont débuté, le 15 avril 2024, du Giratoire des Gouttes d'Or, à Monruz, pour se prolonger jusqu'au Giratoire du Vieux Pressoir, à Saint-Blaise.

Le chantier sera établi pour la partie de 600 m comprise entre le Bas du Brel et le Giratoire du Vieux Pressoir. Il est prévu **de la fin de l'été 2025 à la fin du printemps 2027 (18 mois)**. Le chantier de Saint-Blaise sera ouvert avant celui d'Hauterive en raison des impératifs du *Groupe e Celsius* pour la mise en œuvre du chauffage à distance CAD.

Les travaux sont assumés par la Canton de Neuchâtel et par la Commune. Ils aboutiront sur une transformation complète de la RC 5. La part des travaux à charge de la Commune de Saint-Blaise comprend les trottoirs (arrêts de bus conformes à la loi Lhand), les bandes arborisées, une partie de la signalisation, les

réseaux publics, le déplacement de certaines conduites et les honoraires correspondants à ces coûts.

L'entrée en matière n'a pas été combattue. Toutefois, Nicolas Bornand, PLR, a déclaré que les avis de son parti étaient partagés affirmant, que certaines dépenses étaient disproportionnées, notamment pour les fosses végétalisées, les plantations d'arbres et l'éclairage public. S'exprimant pour le PS, Lionel Giron a, d'emblée, affirmé que son groupe souhaitait le maintien de l'arborisation d'une berme sur la chaussée ainsi que les modifications de l'éclairage public. Pour l'Entente, Lorenzo Zago a aussi fait observer que le système d'éclairage actuel, dont les lampes viennent d'être changées, devrait être maintenu. Quant aux 19 arbres, qui vont être plantés, il a considéré qu'il s'agissait d'une option idéologique destinée à ralentir le trafic des automobiles en empêchant le dépassement des bus. Il a aussi regretté qu'une étude prospective du trafic routier n'ait pas été réalisée. Enfin, il a souligné que les bureaux techniques mandatés pour le projet en tiraient trop de profit selon le principe que *chaque dépense publique correspond à un revenu et à un gain pour quelqu'un d'autre*.

Le conseiller communal, en charge des travaux publics, Claude Guinand a engagé les conseillers généraux à accepter le crédit qu'il a qualifié *d'excellent projet d'avenir*. Il a signalé la perte d'une subvention de CHF 150'000'00 si les arbres (des saphoras, arbres d'origine japonaise, adaptés au climat urbain et à la voirie, réd.) n'étaient pas plantés.

En charge de l'aménagement du territoire, le conseiller communal Alain Jeanneret a désapprouvé les propos tenus par Lorenzo Zago à l'égard des mandataires du Conseil communal. Lors de la séance l'arrêté du Conseil communal relatif à l'intégration des installations solaires dans la zone d'ancienne localité, publié intégralement dans le Bulcom de la semaine dernière, a été l'objet d'une brève information. Le conseiller communal Marc Renaud a, en outre, déclaré que la transition du personnel de la Commune de Saint-Blaise à celle de Lâténa était désormais effectuée.

En préambule à la séance, la révision du PAL, le plan d'aménagement local a été présenté aux membres du Conseil général. Il sera déposé, le 21 novembre prochain, au SAT, le Service de l'Aménagement du Territoire. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

CZ

Invitation

Antydot Family
CONCERT DE NOËL

Participation Libre

Dimanche 8 décembre 2024, 15h30
Espace Perrier, Marin (NE)

Bienvenue à tous !

Organisation et collation offerte par
Eglise évangélique de Marin
www.eeme.ch

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Beau Lac de Bâle

Samedi 16 novembre 2024 à 20h30

COMPLET

Samedi 16 novembre 2024 à 20h30 - **Beau Lac de Bâle** en concert
Le Beau Lac de Bâle: c'est trois guitaristes élégants, un bassiste donnant de la voix, une pianiste-organiste de classe, un saxophoniste funky, un batteur musclé et quelques choristes rescapées d'années de concerts torrides.

Ce concert est déjà complet et le suivant, la Fête à Tordu & Co également. Mais vous pouvez toujours vous inscrire sur la liste d'attente en nous envoyant vos coordonnées sur notre mail contact@latourderive.ch, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de téléphone.

Au plaisir de se revoir

L'équipe du CTRR

P Pagani Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com Natel 079 448 59 72

CRESSIER

Une fête patronale pour petits et grands parfaitement réussie



Organisée par un comité fidèle et dynamique, la fête de la Saint-Martin, saint patron de la paroisse catholique romaine de Cressier, a accueilli un nombreux public à la salle Vallier ce samedi 9 novembre.

Jadis, à côté des anniversaires de la dédicace ou du saint patron d'une église, on fixait souvent aussi une fête patronale au moment des récoltes, entre la fin de l'été et le mois de novembre. Dans plusieurs endroits, les fêtes urbaines et campagnardes avaient lieu un même jour d'automne pour mettre fin aux abus et à la «course aux kermesses». Saint-Martin de Tours nous renvoie à l'image du soldat romain qui a partagé son manteau avec un pauvre. Dans ce même esprit de partage s'est déroulée la fête patronale ouverte à tous. La salle Vallier était pleine à craquer, les tablées bien fournies, les propos aussi, détente et convivialité ont vite pris le dessus. Présents pour

leur plaisir, se doutant bien qu'ils n'allaient pas constituer un bas de laine ce jour-là, les artisans ont exposé leurs œuvres, lanternes, bougies, livres, papeterie, objets en tricot, décos de Noël. Toujours richement garni, le buffet des sucrés-salés achalandé par les âmes charitables, a remporté son succès habituel. Non moins prisé a été le menu soupe à l'oignon, jambon-pdt, qui a provoqué une file d'attente à l'heure du service. Soudain, les regards se sont penchés sur les billets de loterie alignés sur les tables, une main d'enfant venait d'actionner la roue aux millions, il y a eu des déçus. Beau signe de partage aussi, les lots ont été offerts par des personnes bienveillantes.

Grâce à de généreux sponsors, les activités festives ont plu au public et aux enfants. Z-brano s'est dit débordé par la demande des enfants et des grands-parents souhaitant un

ballon torsadé. Venues à la rescousse à l'atelier grimage, trois étudiantes, Anaëlle, Coralie et Sophie, n'ont cessé de répondre aux desiderata des enfants. Exceptionnel moment de ravissement a été la démonstration des 24 talentueuses danseuses conduites par Cassis, la directrice de l'école Entre2dances de Cressier, les spectateurs ont été comblés.

Les cloches de l'église Saint-Martin ont sonné à 17h. Le saint patron a guidé ses ouailles vers son église pour la messe des familles animée par les chants et violon des enfants arrivés joyeusement avec leurs lanternes multicolores.

La paroisse catholique de Cressier adresse sa vive reconnaissance au comité d'organisation et aux personnes qui ont prêté main forte à la réussite de l'événement et remercie les visiteurs pour leur soutien.

GC

ENGES

Ultime Conseil Général de la commune avant la fusion avec Laténa



Le Conseil général de la commune d'Enges s'est réuni pour la dernière fois mardi 5 novembre, marquant la fin d'une époque avant la fusion avec la future commune de Laténa, qui prendra son envol en janvier 2025. Pour marquer cette étape, les autorités locales ont invité les habitants ainsi que d'anciens conseillers communaux à assister à cette

ultime séance. Deux objets étaient à l'ordre du jour : une demande de 235'000 CHF pour une étude de modernisation du réseau d'eau potable du village et une autre demande de 120'000 CHF pour l'adduction d'eau du secteur du Grand Chaumont. Ces crédits, sollicités par le Conseil communal, visent à sécuriser l'approvisionnement en eau et à renforcer la défense incendie. Le réseau actuel, qui dépend des sources locales et du SEPLE, n'est pas assez fiable durant les périodes de sécheresse et pour les nouvelles constructions. Le quartier des Brisecou subit également des baisses de pression. Ces projets d'un coût estimé à 2'600'000 CHF pourront bénéficier de subventions couvrant 30 à 40 % des frais. Les crédits d'étude ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil général. Le moment fort de cette soirée n'a cependant pas été ce vote, mais bien la clôture de cette ultime assemblée, teintée de souvenirs et d'anecdotes. Christophe Aubert, président de la commune, a prononcé un discours ponctué d'humour et de réflexions sur les années passées, rappelant les moments marquants et les défis surmontés ensemble. Constanze Bonardo, présidente du Conseil général, a pris la parole pour retracer l'histoire de cette commune unique, petite par sa population mais grande par son territoire et par l'attachement de ses habitants. La soirée s'est terminée par une sympathique agape.

TDA

JOHNNY KNEUBUEHLER

« J'aime l'humilité biennoise ! »

Attaquant en provenance d'Ambri-Piotta disputant sa première saison sous les couleurs du HC Bienne, Johnny Kneubuehler est un joueur complet, ses capacités étant avérées autant sur le plan technique et de la vitesse qu'au niveau physique. Et pour ne rien gâcher, sa mentalité colle parfaitement avec l'humilité qui caractérise son nouveau club. Pas de doute: le Genevois a frappé à la bonne porte!

Johnny chantait «Noir c'est noir», mais pour Kneubuehler, c'est plutôt la vie en rose. Il se sent pousser des ailes au sein de la deuxième ligne qu'il partage avec Jere Sallinen et Nicolas Müller. L'idée de rejoindre le HC Bienne lui trottait dans la tête depuis quelques années déjà, l'attaquant genevois attachant une grande importance à l'esprit familial. Mais qui se cache derrière le nom de Johnny Kneubuehler? Formé à Genève-Servette, il est parti une année à Davos en Novice Elite, à l'âge de 15 ans, pour apprendre l'allemand. Sa famille ayant déménagé de Genève à Lausanne, il a rejoint le club vaudois, d'abord avec les Juniors Elites M20 puis durant trois saisons en première équipe. Ce joueur de défi a poursuivi sa carrière à Ambri-Piotta durant six saisons. «C'est là que je me suis endurci!» s'exclame-t-il. «Avant, j'avais plutôt la réputation d'évoluer dans un registre basé sur la finesse et la vitesse mais depuis mon passage en Léventine, je sais aussi me montrer viril dans les contacts.» Johnny, c'est un roc!

Saine concurrence

Jouer au HC Bienne résonnait comme une évidence, les valeurs de respect, d'humilité et



Animé d'une mentalité exemplaire, Johnny Kneubuehler s'est rapidement fondu dans le moule au HC Bienne. (photo oo)

de simplicité véhiculées par le HCB entrant pleinement dans sa philosophie. Et si l'on se réfère à son excellent début de championnat, tout indique que Johnny Kneubuehler a opéré le bon choix: «Cette riche expérience me fait non seulement grandir, mais elle me permet d'assumer toujours plus de responsabilités. Mon sentiment sur le parcours de l'équipe jusqu'ici? Il est très positif. Le groupe est jeune et les supporters sont agréablement surpris de nous voir aussi bien classés. Je reste néanmoins persuadé que notre marge de progression est encore importante. Le jour où nous arriverons à être constants durant tout le match, il faudra s'attendre à plus de ravages. Nos points forts? Les gardiens Harri Säteri et Luis Janett ainsi qu'un super jeu en box play et en power play. Notre trio d'entraîneurs Martin Filander, Mathias Tjärnqvist

et Beat Forster arrive à instaurer une saine concurrence entre les anciens qui veulent conserver leur place et les jeunes qui souhaitent prendre du galon. Et moi, où je me situe? Entre les deux. Cela dit, je ne peux pas me reposer sur mes lauriers non plus...» Ce que Johnny Kneubuehler apprécie tout particulièrement, c'est ce mélange entre le travail sérieux et les nombreux moments de rigolade partagés entre le staff et les joueurs. Quand on connaît l'importance de l'ambiance dans le sport collectif, on se dit que le formidable état d'esprit qui règne au sein du HC Bienne est un argument qui pèse de tout son poids dans la balance.

Le genre idéal!

Mesurant parfaitement le niveau élevé de la National League, l'attaquant du HC Bienne est conscient qu'il est plus difficile de monter au classement que de descendre, mais cela ne l'empêche pas de regarder le verre à moitié plein: «Notre objectif est de disputer les play-off. Après, tous les espoirs seront permis car dans notre effectif il n'y a pas que les joueurs expérimentés qui ont du talent, mais les jeunes aussi. Leur progression est impressionnante.» Parallèlement au hockey sur glace, Johnny Kneubuehler étudie la psychologie en ligne. Il n'est pas rare de le croiser dans un café biennois en train de pianoter sur son ordinateur portable. En toute tranquillité ou en étant sans cesse dérangé par des fans? «Soyons réalistes. Je ne m'appelle pas Roger Federer!» s'exclame-t-il avec la modestie qui le caractérise. En plus, il est sympa. Le genre idéal, quoi!

Olivier Odiet

Tissot SA reste fidèle au HC Bienne

La Tissot Arena continuera de porter le nom de la marque horlogère jusqu'en 2035. De plus, Tissot SA a également prolongé son contrat de sponsor d'or avec le HC Bienne jusqu'en 2030. La marque horlogère continuera ainsi à être visible de manière dominante dans le stade notamment sur différentes bandes, au travers de spots publicitaires et sur les casques des joueurs de la première équipe.

De nouvelles surfaces LED et un nouveau Cube LED seront installés pour la saison 2025/26, ce qui permettra à la

Tissot Arena de rester l'un des stades les plus modernes de Suisse, offrant ainsi un spectacle attractif pour les spectateurs et de nombreuses possibilités de communication pour les partenaires.

Ce partenariat souligne l'attachement profond de Tissot aux sports populaires, au plus haut niveau. Le HC Bienne remercie Tissot SA de sa confiance et de son généreux soutien.



De gauche à droite : Matt George (CMO Tissot SA), Romualdo Cerioni (Brand Director Schweiz Tissot SA), Alain Zobrist (CEO Swiss Timing), Silvain Dolla (CEO Tissot SA), Erich Fehr (maire de Bienne), Daniel Villard (CEO HC Bienne) et Sébastien Meyer (Commercial Director HC Bienne). (photo ldd)

(cp)

MARIN-EPAGNIER

Laténa en jeux: un franc succès

La commission culture, sport, loisirs et tourisme de La Tène a préparé, depuis plusieurs mois, un nouvel événement pour rassembler la population: «Laténa en Jeux». Celui-ci a eu lieu samedi passé à l'Espace Perrier. Pendant quatre heures, deux sociétés locales, la Ludotène et le club de Scrabble de la Tène (TEN) se sont investis pour offrir, aux jeunes et aux moins jeunes, l'occasion de partager un moment chaleureux en famille, entre voisins ou amis ou encore de faire de nouvelles rencontres, tout en découvrant et jouant à divers jeux de société.

Selon Sylvia Hirschi, responsable de la ludothèque, «nous avons vu beaucoup de familles

avec des enfants, des groupes d'adultes venus, pour certains, avec leurs propres jeux de société ou pour tester l'un des 25 jeux proposés par la Ludotène et animés par 8 ludothécaires».

Au niveau des jeux de société, c'est celui des «Loups-Garous» qui a fait un tabac: un grand nombre de participants et une super ambiance. Parmi les grands jeux d'adresse proposés par la Ludotène, le football de table, le billard, le billard hollandais, le carambole, le Kapla, le Puisance 4 et le Village d'activités ont eu beaucoup de succès.

Le club de scrabble a effectué un travail magnifique avec un grand écran et trois parties de scrabble.

L'ambiance était bon-enfant et les deux sociétés, ainsi que la commission n'ont pas regretté leur participation. Pour la ludothèque, les bénévoles ont consacré pas mal de temps à remettre les jeux en place et à contrôler le contenu de chaque boîte. Merci au personnel des travaux publics qui ont transporté la cargaison de jeux à l'Espace Perrier puis à la ludothèque.

Il est certain que la commission et les sociétés participantes auront le loisir d'analyser le résultat de cette première et de décider de la suite à donner à cet événement.

Merci et bravo à toutes et tous pour ce bon moment.

DJ



Du Scrabble...



... en passant par le flipper...



... au carambole

NOUVELLE CITROËN C3
LA RÉVOLUTION EST EN MARCHÉ

DÈS CHF
15'990.-

DISPONIBLE EN ÉLECTRIQUE,
HYBRIDE OU ESSENCE

CITROËN

citroen.ch

Offres valables sur les véhicules vendus du 1.10. au 31.12.2024. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau de concessionnaires participant. Prix de vente conseillés incluant la TVA. Nouvelle Citroën C3 1.2 Turbo 100 You, prix catalogue 15'990 CHF; consommation totale 6.11/100 km; émissions de CO₂ 139 g/km; catégorie d'efficacité énergétique C. Modèle présenté: Nouvelle Citroën ë-C3 113 ch Electric Max, prix catalogue 30'280 CHF. Garantie 5 ans/100'000 km (au premier terme échu) offerte.

5 ANS GARANTIE CITROËN

AUTOHAUS GERTSCH SA
Bielstrasse 27, 3232 Ins
T 032 313 22 25
info@autohausgertsch.ch
www.autohausgertsch.ch

VOTRE GARANTIE CONTRE LES INTEMPÉRIES

PolyEtanche SA

Rouges-Terres 15a, 2068 Hauterive
info@polyetanche.ch
032 552 21 70

PolyEtanche: 10 ans d'excellence dans l'étanchéité du bâtiment
PolyEtanche est un acteur clé dans le secteur de l'étanchéité du bâtiment dans le canton de Neuchâtel. Reconnue pour son savoir-faire et son orientation clients, l'entreprise altaripeenne franchit cette année une étape marquante, puisqu'elle souffle ses 10 bougies. Cet anniversaire marque l'occasion de porter un regard sur les étapes franchies. Depuis ses débuts, PolyEtanche n'a cessé de croître. Comptant désormais 19 collaboratrices et collaborateurs, elle propose une gamme complète de services d'étanchéité – de la toiture plate aux parkings souterrains et terrasses, en passant par les l'isolation thermique.

Nouvelle directrice générale et nouveau directeur technique
Ce 10^e anniversaire est aussi l'occasion de se tourner vers l'avenir. PolyEtanche s'est dotée d'une nouvelle direction, avec l'arrivée l'an dernier de M^{me} Aferdita Peci, directrice générale, et de M. Gaëtan Beuzelin, qui a été nommé directeur technique le 1^{er} novembre dernier. Sous leur impulsion, l'entreprise entend poursuivre sa croissance tout en assurant la continuité des engagements pris. Afin de remercier ses fidèles clients et partenaires, PolyEtanche a organisé un apéritif dînatoire le 14 novembre dernier au Silex à Hauterive. Lors de cette soirée, les nouveaux dirigeants se sont présentés et ont fait la connaissance personnelle des participants. Ils ont également évoqué les perspectives et projets de l'entreprise, qui s'annoncent aussi nombreux que passionnants.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe

LA CHALEUR EST À VOTRE PORTE

N'hésitez pas à nous contacter:
T. 026 352 68 00 ou info@celsius.ch

CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Ensemble pour l'énergie de demain

Écologie, confort optimal et gestion simplifiée: les avantages d'un raccordement au chauffage à distance sont nombreux.

entre-deux-lacs.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Nos restaurants ferment

Nos villages perdent-ils leur attrait?



La Croix d'Or à Hauterive, le Sucré-Salé à Saint-Blaise, l'Auberge du Vignoble à Cornaux, la Couronne à Cressier, le Café de Combes au Landeron, la Poste à Lignières: autant de bistrots qui ont fermé dans notre région. Les fermetures d'établissements publics ont inquiété une députée.

En effet, la députée Barbara Blanc, des Vert-e-s, a constaté que «*les fermetures d'établissements publics, même renommés, deviennent monnaie courante. Ils mettent à mal la vie de nos villages et de nos villes*» a-t-elle affirmé.

«*Le bistrot n'est pas qu'un lieu ludique ou récréatif. On y parle beaucoup de l'actualité, défaisant et refaisant interminablement le monde. On y lit beaucoup les journaux. On y parle politique fédérale, cantonale et surtout locale*» écrit Jacques Girard, ancien journaliste, dans le charmant petit opuscule intitulé «*Rosette, 3 décis*», paru en 2019. Son titre fait un clin d'œil à Rose Roth, qui fut naguère la tenancière du Café de Combes (photo café devenu aujourd'hui un appartement). Toutefois et, contre toute attente, le Conseil d'Etat, en réponse à la question de la députée Barbara Blanc, déclare que le secteur de la

restauration a enregistré une légère croissance au cours des cinq dernières années. Le nombre d'établissements publics dénombrés par le SCAV, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, a passé de 613 établissements en 2018 à 647 en 2022.

Le nombre d'emplois a passé dans le domaine de la restauration de 3095 en 2018 à 3465 en 2022.

Il cite trois restaurants qui ont récemment fermé mais qui ont trouvé des repreneurs: la Maison des Halles à Neuchâtel, l'Auberge d'Hauterive et La Parenthèse à La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil d'Etat fait encore le point sur le remboursement des prêts accordés à l'époque du Covid: pour l'ensemble des crédits Covid (pas exclusivement la restauration), il apparaît qu'ils ont été largement remboursés mais il est vrai qu'un certain nombre sont encore ouverts. Pour les Vaudois Gilbert Salem et Dominique Gilliard, qui ont écrit en 2005 un ouvrage consacré aux restaurants typiques de leur canton, «*les pintes vaudoises constituent un patrimoine en péril.*» Et ils en définissent l'esprit par une anecdote.

Deux clients d'une pinte, Samuel et Georges discutent. Georges s'inquiète de ne plus voir leur copain Pélichet depuis un certain temps. Et Samuel de soupirer: «*Il est mort Pélichet.*» Et Georges d'enchaîner; «*J'aime mieux ça, je croyais qu'il nous faisait la gueule!*»

Claude Zweiacker